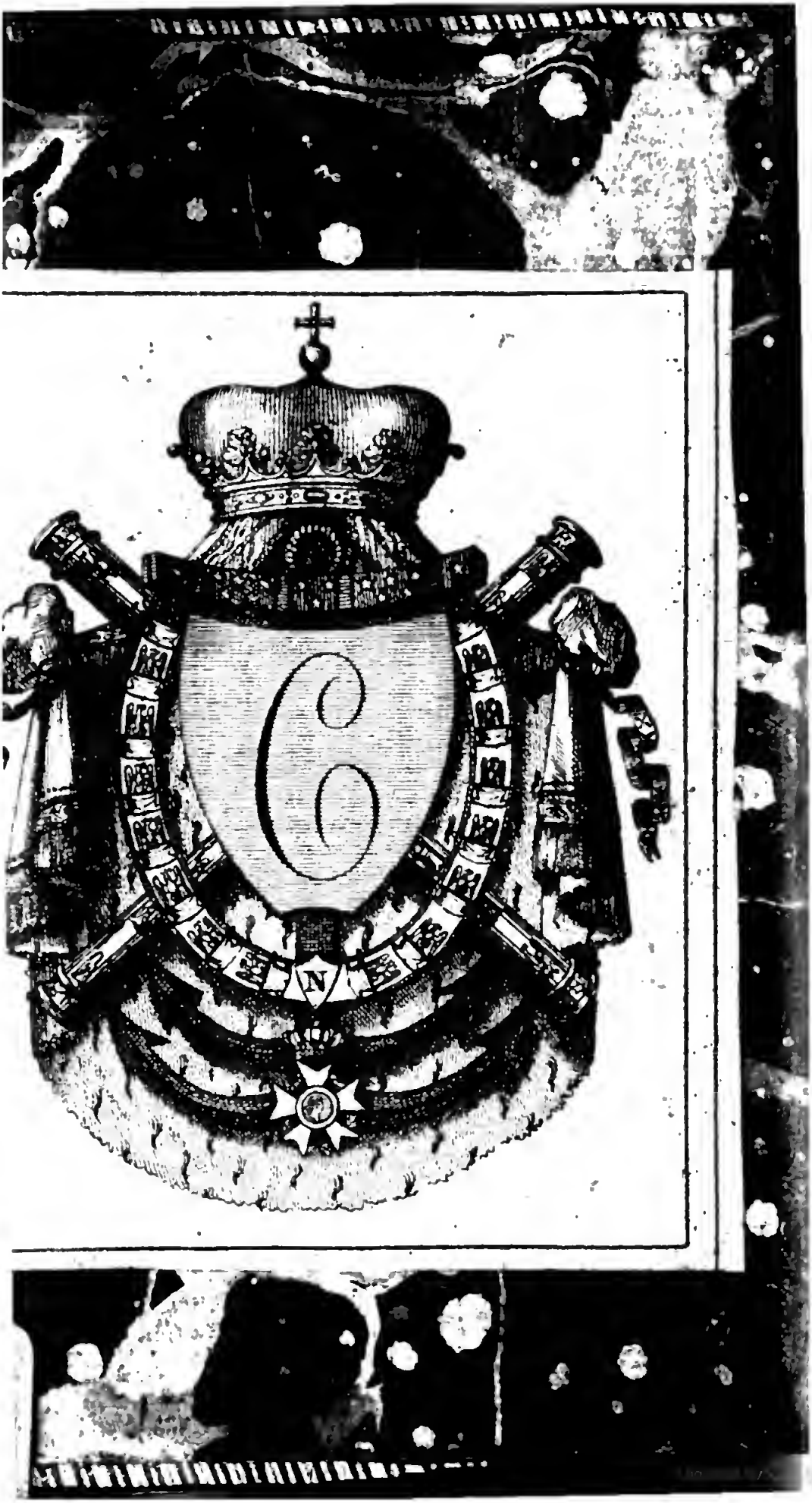

5106

Rachel 1 (41

BIBLIOTHEQUE
UNIVERSELLE
DES DAMES.

Seconde Classe :

HISTOIRE.

Il paroît tous les mois deux Volumes de cette Bibliothèque. On les délivre ſoit brochés, ſoit reliés en veau fauve ou écaillé, & dorés ſur tranche, ainſi qu'avec ou ſans le nom de chaque Souſcripteur imprimé au frontiſpice de chaque volume.

La ſouſcription pour ſes 24 vol. reliés eſt de 72 liv., & de 54 liv. pour les volumes brochés.

Les Souſcripteurs de Province, auxquels on ne peut les envoyer par la poſte que brochés, payeront de plus 7 liv. 4 ſ. à cauſe des frais de poſte.

Il faut s'adreſſer à M. CUCHET, Libraire, *rue & hôtel Serpente, à Paris.*

SBN

BIBLIOTHEQUE

UNIVERSELLE

DES DAMES.

HISTOIRE.

TOME VINGT-DEUXIÈME.

BIBLIOTECA NAZIONALE "VITTORIO EMANUELE III" - NAPOLI

A PARIS,

RUE ET HÔTEL SERPENTE.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

1789.

BIBLIOTHEQUE
UNIVERSELLE
DES DAMES.
HISTOIRE MODERNE.
LIVRE ONZIÈME.
CHAPITRE PREMIER.

Des principaux états de l'Europe, depuis l'avénement de Charles-Quint à l'empire, juſqu'au concile de Trente.

LES électeurs étoient aſſemblés à Francfort, & l'Europe dans une profonde paix ou plutôt dans un calme trompeur, attendoit avec

inquiétude quel ſeroit l'empereur élu. Deux concurrens briguoient l'empire ; François, & Charles, roi d'Eſpagne ; l'un & l'autre en apparence comme deux rivaux généreux, qui veulent vaincre ſans jalouſie & ſans haine.

Charles, maître de l'Eſpagne, de Naples, des Pays-Bas, de l'Autriche & de pluſieurs autres provinces d'Allemagne, paroiſſoit un chef redoutable. Mais tous ſes états étoient bien ſéparés, il n'y jouiſſoit que d'un pouvoir limité, & on ne ſoupçonnoit pas encore ſon ambition.

François, abſolu dans un royaume puiſſant, pouvoit vouloir l'être dans l'empire. Son ambition s'étoit

déjà montrée : on connoiſſoit ſon courage ; & la gloire qu'il avoit acquiſe, ſembloit devoir le rendre plus audacieux, & lui promettre de nouveaux ſuccès.

Les électeurs, partagés entre ces deux princes, les exclurent d'abord comme étrangers, & ſe réunirent en faveur de Fréderic, électeur de Saxe, le protecteur de Luther : Frédéric, qu'on ſurnommoit le Sage, refuſa, & parla pour Charles, qui fut élu.

Une puiſſance auſſi grande que celle de Charles-Quint, c'eſt ainſi que nous le nommons, menaçoit la liberté du corps germanique. Les électeurs qui lui avoient vendu leurs ſuffrages, ne l'ignoroient pas ; mais

en lui faiſant jurer une capitulation, ils ſe flattèrent de prévenir le danger, auquel ils s'étoient expoſés par avarice. Pour juger ſi cette confiance étoit fondée, il ſuffit de remarquer qu'un des articles de cette capitulation porte que l'empire ne ſera pas héréditaire, & cependant il n'eſt plus ſorti de la maiſon d'Autriche. Chaque empereur a pourtant toujours juré d'en obſerver tous les articles. Nous aurons occaſion de remarquer bientôt les cauſes, qui, malgré la faute des électeurs, maintiendront les princes de l'Allemagne dans leurs droits.

On peut penſer ſi François fut ſenſible à la préférence donnée à

ſon rival. Ce n'étoit plus le tems des procédés généreux ; il y avoit trop de ſujets de guerre entre les deux princes. D'un côté on pouvoit demander que la Navarre fût reſtituée à la maiſon d'Albret, & former des prétentions ſur le royaume de Naples : de l'autre, on pouvoit réclamer toute la ſucceſſion de Marie de Bourgogne, & prendre le Milanès ſous ſa protection.

Léon X avoit certainement plus d'eſprit que les papes, dont on avoit juſqu'alors vanté la politique : mais trop foible entre François & Charles-Quint, il eſt dans le cas de n'oſer jamais ſe déclarer, & de céder cependant tour-à-tour à l'un des deux. Il voit des dangers de

tous côtés, & s'il en évite un, il tombe dans un autre.

Henri VIII pouvoit ſeul tenir la balance entre ces deux monarques: auſſi le recherchent-ils l'un & l'autre. Le roi de France deſire avoir avec lui une entrevue près de Calais : Wolſey, qu'il a gagné, la ſollicite : elle eſt acceptée ; & les deux cours attendent avec impatience le moment où elles vont diſputer de magnificence : on ne fera que cela. Cependant l'empereur, qui craint quelque choſe de plus, & qui ſait mieux que François flatter la vanité de Henri, débarque tout-à-coup à Douvre en paſſant d'Eſpagne dans les Pays-Bas. Il careſſe le roi d'Angleterre, & plus

encore Wolſey : il montre la perſpective de la tiare à ce cardinal ambitieux ; & il part, bien aſſuré de l'avoir mis dans ſes intérêts.

Une tente dreſſée entre Ardres & Guines, fut le lieu où François & Henri s'embraſsèrent ; après avoir pris toutes les meſures que demande le cérémonial, c'eſt-à-dire, après avoir reglé le nombre des gardes que chacun conduiroit & avoir ſi bien meſuré les diſtances, que l'un ne fit pas plus de pas que l'autre.

Si François vouloit faire une viſite à la reine d'Angleterre, il falloit que Henri en fît une en même-tems à la reine de France ; qu'ils partiſſent de leurs quartiers, l'un & l'autre au même inſtant ; qu'ils paſ-

ſaſſent au même inſtant la ligne de ſéparation, & qu'au même inſtant encore que François entroit dans Guines, Henri entrât dans Ardres; il faut convenir qu'il y a des choſes bien difficiles pour les princes.

François, franc & généreux chevalier, dégoûté le premier de ce cérémonial méfiant & barbare, le ſupprima tout-à-coup; & ſans en avoir prévenu Henri, il ſe rendit à Guines, accompagné ſeulement de deux gentilshommes & d'un page. Le monarque anglois, ſurpris & enchanté, vint le lendemain le voir à Ardres, ayant auſſi laiſſé toute ſa ſuite & ſes gardes. Ils ſe ſéparèrent, après avoir paſſé pluſieurs jours en fêtes & en tournois,

& donné quelques momens aux affaires ſérieuſes, ſur leſquelles on n'arrêta rien.

Henri rendit enſuite une viſite à l'empereur à Gravelines, & l'emmena à Calais, où il le garda quelques jours. Charles-Quint acheva de gagner la confiance du maître & du miniſtre; du premier, en lui offrant de le prendre pour arbitre de tous les différens qu'il auroit avec la France; & du ſecond, en lui promettant de nouveau le ſouverain pontificat, & en lui donnant les revenus de quelques évêchés. Wolſey, que Henri & les puiſſances étrangères enrichiſſoient à l'envi, avoit alors des revenus qui égaloient preſque ceux de la couronne.

Pendant que ces choſes ſe paſſoient ; il y eut en Autriche des mouvemens qui, à la vérité, n'eurent pas de ſuite : l'Eſpagne ſe ſouleva par la crainte qu'elle eut de devenir province de l'empire, & que toutes les graces ne fuſſent pour les Allemands ou pour les Flamands : la baſſe-Saxe & la Souabe étoient troublées par des guerres civiles : enfin Luther, dont la doctrine ſe répandoit, préparoit de nouveaux troubles ; & déjà pluſieurs princes avoient ſaiſi le prétexte de la réforme, pour s'emparer des biens des égliſes.

Dans la vue d'aſſurer la paix & l'ordre en Allemagne, l'empereur convoqua une diète à Worms pour

le mois de janvier 1521. Cette aſſemblée rétablit la chambre impériale, qui n'avoit pas ſubſiſté longtems : elle créa un conſeil de régence, pour gouverner l'empire en l'abſence de Charles-Quint : elle cita Luther, qui comparut & ne ſe rétracta pas : elle confirma un pacte que les électeurs avoient fait pour la défenſe commune de leur dignité & de leurs privilèges ; & elle s'engagea à les maintenir dans tous leurs droits. Quelques mois après cette diète, Ferdinand épouſa Anne, fille du roi de Hongrie & de Bohême ; & Charles-Quint, ſon frère, lui céda tous les états que la maiſon d'Autriche avoit en Allemagne, ne ſe réſervant que les Pays-Bas.

La révolte des Eſpagnols & les affaires qui occupoient Charles-Quint en Allemagne facilitèrent au roi de France la conquête de la Navarre. Cette conjoncture paroiſſant promettre de nouveaux ſuccès, André de Foix, ſon général, pénétra juſques dans la Caſtille. Il ne fit que réunir contre lui les forces d'Eſpagne, où la ſédition commençoit à s'éteindre. Il fut repouſſé, & reperdit le royaume de Navarre. Dans le meme tems, François ſoutenoit Robert de la Marck, duc de Bouillon, & prince de Sedan, qui avoit pris les armes contre Marguerite, gouvernante des Pays-Bas. Cependant il ne ſe paſſa rien de bien conſidérable de ce côté.

Le roi ſe dédommagea de la perte de Tournai par la priſe de Heſdin : il laiſſa échapper l'occaſion de défaire l'armée de l'empereur : mais il fut plus malheureux en Italie ; car il perdit le Milanès. Telle étoit la ſituation des choſes à la fin de 1521.

La France avoit fait bien des fautes, & elle devoit en faire encore : car le roi, qui vouloit être conquérant, donnoit ſouvent à ſes plaiſirs & le tems & l'argent, qu'il auroit dû donner à ſes affaires. Cependant Charles-Quint, quoique plus jeune, étoit occupé des ſiennes, & les conduiſoit juſques-là en homme habile.

Comme il étoit avantageux pour

lui d'avoir un pape dévoué à ſes intérêts, il éleva ſon précepteur, Adrien VI, ſur la chaire de S. Pierre. Il eſt vrai que par ce choix il offenſa Wolſey : mais dans un nouveau voyage qu'il fit en Angleterre, il le regagna d'autant plus facilement, que le grand âge d'Adrien ne permettoit pas aux eſpérances du cardinal, de s'évanouir tout-à-fait. Il n'eut donc pas de peine à déterminer Henri VIII à déclarer la guerre à la France. Ses négociations réuſſirent également auprès des vénitiens, qu'il attira dans ſon parti : il s'attacha les italiens, en donnant le duché de Milan à François Sforze, frère de Maximilien qui étoit à Paris. En un mot,

il ménagea ſi bien toutes les puiſſances, que ſon ennemi ne conſerva d'alliés que les ſuiſſes, ſur leſquels on ne pouvoit guère compter. François eut à ſe défendre contre une ligue, dans laquelle entroient le pape, l'empereur, le roi d'Angleterre, Ferdinand archiduc d'Autriche, le duc de Milan, les vénitiens, les florentins & les génois.

Le roi de France ſe laiſſoit gouverner par ſa mère, Louiſe de Savoie, ducheſſe douairière d'Autriche, femme fauſſe, intriguante, qui ſacrifioit tout à ſes paſſions, & dont l'avarice avoit été une des cauſes de la perte du Milanès. Ayant malheureuſement conçu de la haine

contre le connétable de Bourbon, le plus grand capitaine de ſon temps, elle ne ceſſa de le perſécuter juſqu'à ce qu'elle en eût cauſé la ruine entière; en ſorte que ce prince, qui juſqu'alors avoit bien ſervi ſa patrie, en devint l'ennemi pour ſe venger. C'eſt à lui, ſur-tout, que la France devoit le ſuccès de la journée de Marignan : mais il lui fera payer cher cet avantage paſſager & trop brillant. Trop brillant, diſons-nous, parce qu'il entretenoit dans François I une ambition, qui ne pouvoit qu'être funeſte à la France.

Par les meſures que le roi de France avoit priſes, les confédérés ne firent que de vains efforts en

Picardie, en Flandre & du côté des Pyrénées. Il paroît donc qu'il falloit continuer à s'en tenir à la défenſive, & ſonger aux moyens de diviſer les ennemis. Leur union ne pouvoit durer : ils avoient des intérêts trop contraires. Les peuples d'Italie ne devoient voir long-temps ſans inquiétude la puiſſance de l'empereur. Les vénitiens avoient été entraînés dans la ligue malgré eux. Adrien étoit mort en 1523, & Clément VII, de la famille des Médicis, occupoit ſa place. Etoit-il impoſſible de lui faire abandonner les vues de ſon prédéceſſeur ? Henri VIII, dont les tréſors étoient épuiſés depuis long-temps, agiſſoit avec lenteur, parce que ſes

revenus ne pouvoient ſuffire aux frais de la guerre. Enfin Wolſey, trompé deux fois par Charles-Quint, qui ne l'avoit pas fait pape, étoit facile à gagner. Il y avoit donc bien des raiſons, pour eſpérer de rompre cette ligue formidable.

Mais François veut conquérir; ſon armée mal payée, paſſe les Alpes : elle eſt commandée par l'amiral Bonnivet, mauvais général ; & Bourbon commande les troupes de l'empereur. Les françois ſont défaits : les impériaux pénètrent dans la Provence : Bourbon aſſiége Marſeille. Le roi, qui marche lui-même, fait lever le ſiége, & les ennemis ſe retirent, après avoir perdu beaucoup de monde.

François porte encore la guerre en Italie : le pape & les florentins ſe déclarent pour lui. Tout cède d'abord ſous l'effort de ſes armes, juſqu'à l'arrivée de Bourbon, qui étoit allé lever des troupes, & qui amène douze mille allemans. Alors le roi, qui aſſiégeoit Pavie, eſt vaincu, fait priſonnier, & conduit en Eſpagne. *Tout eſt perdu, fors l'honneur*, écrivit-il à ſa mère. Il avoit raiſon, ſi l'honneur ne conſiſte que dans le courage : mais le véritable honneur d'un roi demande plus de ſageſſe. François parloit en gentilhomme.

Pour ſuffire aux plaiſirs du roi, à l'avarice de la ducheſſe d'Angoulême & à cette guerre malheureuſe,

on avoit vendu des charges de conſeillers au parlement de Paris; François avoit aliéné ſes domaines, ce qu'aucun de ſes prédéceſſeurs n'avoit encore fait; il avoit augmenté les impoſitions; il avoit fait enlever une grille d'argent maſſif, dont Louis XI avoit entouré le tombeau de S. Martin; en un mot, on avoit fait de l'argent par tous les moyens qu'on pouvoit imaginer. Où ſeront donc actuellement les reſſources de la France?

Elles ſeront dans la ſituation même de l'empereur. Ce prince manquoit d'argent, comme Maximilien ſon grand-père. Si ſes états étoient vaſtes, ſes peuples étoient pauvres en général, car il n'y avoit encore

de commerce & d'induſtrie que dans quelque ville des Pays-Bas. D'ailleurs il n'étoit pas aſſez abſolu, pour arracher par des impôts arbitraires le peu d'argent qui circuloit mal parmi ſes ſujets. Il n'avoit pas pu lever une armée pour faire une invaſion en France du côté des Pyrénées, ou du côté de la Flandre. Il n'étoit pas même en état de payer les troupes qu'il avoit en Italie; & cependant elles n'excédoient pas vingt mille hommes. Bourbon avoit engagé toutes ſes pierreries, pour lever douze mille allemans, & il ne lui étoit pas poſſible de les entretenir bien-longtems. Il n'eſt donc pas douteux que tous ces ſoldats mercénaires & mal

payés ne ſe fuſſent bientôt débandés ; ſi François, au lieu de s'obſtiner au ſiége de Pavie, ſe fût retiré à Milan & eût attendu : mais il avoit le caractère de ces braves chevaliers, pour qui le danger étoit un attrait, & qui auroient cru ſe déshonorer par la prudence, parce qu'ils y voyoient de la timidité. Ce n'eſt pas-là le courage que doit avoir un roi.

La France ſans roi, ſans argent, ſans armées, ſans généraux, étoit ouverte de toutes parts aux armes de l'Angleterre, de l'Empire, & de l'Eſpagne. Cette ſituation eſt effrayante. Il ſemble en effet que Charles-Quint n'avoit qu'à marcher pour conquérir. Il ne marcha pas :

ſon impuiſſance le retenoit en Eſpagne ; & on auroit dit qu'il étoit lui-même priſonnier à Madrid.

Des princes qui forment de grandes entrepriſes avec des petits moyens ; qui n'ont que des troupes mercenaires, & qui ſont toujours ſans argent ; qui ſont épuiſés avant d'avoir rien fait, & qui n'ont plus de reſſources après les plus grands ſuccès, voilà le ſpectacle que nous offre le tems où nous ſommes, & l'Europe nous donnera ſouvent de pareilles ſcènes.

La guerre avec la France n'étoit pas la ſeule choſe, qui demandât de l'argent & des ſoins. Un ennemi redoutable s'élevoit depuis peu contre l'empire ; c'étoit Soliman II,

conquérant célèbre, & le plus grand prince qu'aient eu les turcs. Il avoit pris Belgrade en 1521, & enlevé Rhodes l'année ſuivante aux chevaliers de S. Jean de Jéruſalem. Tout ce que put faire l'empereur, fut de donner à ces moines guerriers un rocher, ſur lequel ils ſont aujourd'hui, & d'où on les appelle chevaliers de Malte.

Soliman formoit de nouveaux projets ſur l'Allemagne, où les progrès du luthéraniſme & des ſectes qu'il avoit produites, cauſoient les plus grands déſordres. Pendant la dernière campagne de Lombardie, tous les payſans s'étoient généralement révoltés dans la Souabe, la Franconie, la Thuringe & ſur

le

le Rhin. Ce soulèvement fut suivi d'une confédération entre les électeurs de Saxe & de Brandebourg, le landgrave de Hesse, le duc de Prusse, & les villes d'Ulm & de Nuremberg, qui avoient embrassé la prétendue réforme, & qui se liguoient contre quiconque les troubleroit dans l'exercice de leur religion, & entreprendroit de les forcer à rentrer dans la communion de l'église.

Telle étoit depuis long-tems en Allemagne la disposition des esprits. On étoit si près d'y voir naître une guerre civile, que la diète de Spire, tenue au mois de juin 1526, fut obligée de permettre la liberté de religion, en attendant que les ma-

tieres controverſées euſſent été jugées dans un concile général.

L'Italie qui ne ſavoit ni obéir ni ſe ſouſtraire à l'étranger, donnoit à l'empereur d'autres ſujets d'inquiétude. La victoire même de Pavie en étoit le principe : elle le rendoit trop puiſſant pour ne pas armer contre lui des puiſſances jalouſes. Le pape, les vénitiens, & Sforze, duc de Milan, ſe liguèrent pour lui enlever le royaume de Naples, & ils invitèrent la France à entrer dans la confédération. Le ſecret de cette ligue fut découvert à tems, de ſorte que Charles-Quint en arrêta pour cette fois les effets.

Il ſemble que ce prince devoit au moins compter ſur l'Angleterre ;

car certainement les circonſtances ne pouvoient pas être plus favorables à l'ambition de Henri. Mais le monarque anglois, effrayé de l'aſcendant que prenoit l'empereur, crut de ſa politique de rétablir l'équilibre. Il étoit d'ailleurs offenſé contre Charles-Quint, qui ébloui de ſa gloire depuis la bataille de Pavie, ne lui écrivoit plus de ſa main, & qui ſignoit ſimplement *Charles*, au lieu de ſigner comme auparavant *votre affectionné fils & couſin.* Voilà les minuties, qui règlent quelquefois le ſort des états. D'autres minuties concourent avec celles-là, c'eſt-à-dire, les chagrins de Wolſey, qui s'appercevoit tous les jours que l'empereur le careſſoit

moins. Henri déterminé par tous ces motifs, ne fut plus ſenſible qu'au deſſein généreux de relever un ennemi abattu. Il diſſimula cependant, il affecta même d'entendre parler avec plaiſir de la journée de Pavie; cependant il négocioit avec la ducheſſe d'Angoulême, à qui François avoit donné la régence du royaume. Il s'engagea, non-ſeulement, à procurer la liberté du roi; mais il exigea encore de cette princeſſe, que pour l'obtenir elle ne conſentiroit au démembrement d'aucune province. La régente de ſon côté reconnut le royaume de France débiteur de Henri, pour la ſomme d'un million huit cens mille écus, payables en cinquante

mille écus tous les ſix mois; & lui promit de plus, qu'après ce paiement, il conſerveroit pendant ſa vie une penſion de cent mille écus. Wolſey ne s'oublia pas dans cette négociation.

Le roi d'Angleterre, cherchant enſuite un prétexte de rompre avec Charles-Quint, lui demanda d'armer pour le mettre en poſſeſſion de la Guienne, & de lui rembourſer les ſommes qu'il lui avoit prêtées. Il ſavoit bien que l'empereur n'avoit ni armée ni argent, & que d'ailleurs il ne voudroit pas le rendre maître d'une province auſſi voiſine de l'Eſpagne.

En jettant donc un coup-d'œil ſur l'Europe, on voit que Charles-

Quint étoit bien éloigné d'être auſſi puiſſant qu'il le paroiſſoit ; & on n'eſt plus étonné de ſon inaction. Il eſt tems de nous tranſporter à Madrid.

A la nouvelle de la victoire de Pavie, l'empereur affecta de cacher ſa joie ; il plaignit le ſort de ſon captif ; & il ne permit point de réjouiſſances, diſant qu'un roi catholique ne devoit ſe réjouir que des victoires remportées ſur les infidèles.

Il refuſa long-tems ſous différens prétextes de voir le roi. François en fut d'autant plus fâché, qu'il s'étoit flatté, qu'en traitant avec ce prince, il en obtiendroit des conditions plus douces, que celles

qu'on lui avoit faites. Il eſt vrai que juſqu'alors l'empereur lui en avoit fait faire de bien dures : il exigeoit pour lui le duché de Bourgogne, & une renonciation aux états d'Italie : il demandoit pour Henri toutes les provinces ſur leſquelles l'Angleterre avoit des prétentions ; & pour le duc de Bourbon, non-ſeulement la reſtitution de ſes domaines, mais encore le Dauphiné & la Provence, pour les poſſéder à titre de royaume & ſans hommage.

La négociation n'avançoit point, & le roi tomba malade. Sa mort eût enlevé à l'empereur le fruit de ſa victoire. Il en fut inquiet, & ne doutant point que le chagrin

ne fût une des cauſes de ſa maladie, il l'alla voir pour l'aſſurer qu'il pourroit retourner en France, quand il le jugeroit à propos. Ce langage équivoque parut contribuer au rétabliſſement de ſa ſanté.

On conclut enfin un long traité, dont le principal article étoit la ceſſion de la Bourgogne. Le roi partit de Madrid au mois de février après un an de captivité ; & ſur les frontières des deux royaumes, il donna ſes deux fils aînés en ôtage, pour aſſurer l'exécution du traité.

Les états de Bourgogne, ayant été aſſemblés, réclamèrent contre l'aliénation de leur province. Ce fut la réponſe au miniſtre, qui vint

au nom de l'empereur, demander la ratification du traité de Madrid. On lui apprit encore la nouvelle de la sainte ligue faite pour abaisser la puissance de l'empereur en Italie. Le mot *sainte* annonce que le pape y entroit. Les autres confédérés étoient les rois de France & d'Angleterre, les vénitiens, & Sforze de Milan.

François & Charles-Quint en vinrent aux reproches, se donnèrent des démentis, & se firent mutuellement des défis. Ces puissances formidables en étoient donc réduites à se dire des injures. La sainte ligue continua cependant la guerre, & il en fut de cette ligue là comme de toutes les autres : heureusement

ſa déſunion amena la paix. Le roi renonça à ſes droits ſur les états de Milan & de Naples ; à toute ſouveraineté ſur la Flandre & l'Artois, & donna deux millions d'écus d'or pour la rançon de ſes deux fils.

Pendant la ſainte ligue funeſte à l'Italie & à la France, le duc de Bourbon, qui commandoit les troupes impériales en Lombardie, n'avoit point d'argent. Il offrit donc en paie à ſes ſoldats le pillage de Rome, quoique le pape vînt de faire une trêve de quelques mois avec l'empereur. Il marche, il pille en chemin quelques villes, il arrive, il donne l'aſſaut, il eſt tué : mais Rome eſt priſe, & les ravages que commettent les chrétiens, ſur-

paſſent toutes les horreurs des barbares.

Clément VII étoit aſſiégé dans le château S. Ange. L'empereur affligé de cette nouvelle, prit le deuil, fit faire des proceſſions pour la délivrance du pape : il ne ſongeoit pas qu'il pouvoit lui-même le délivrer, & il fallut que les françois forçaſſent ſes propres troupes à lever le ſiége. Il nous ſemble que depuis la victoire de Pavie, Charles-Quint eſt moins grand, que lorſqu'il négocioit pour armer l'Europe contre la France. L'impuiſſance où il ſe trouve, auroit dû le rendre plus politique que jamais : cependant il aliène l'Angleterre ; il impoſe à ſon priſonnier des conditions

dures, auxquelles il ſera obligé de renoncer; & il finit par jouer une comédie ridicule.

Pendant que les princes troubloient l'Occident par des projets au-deſſus de leurs forces, Soliman ravageoit la Hongrie, & en conquéroit une partie. Louis, roi de Hongrie & de Bohême, ayant perdu la vie dans la bataille qu'il livra aux turcs; l'archiduc d'Autriche, qui n'avoit pas défendu ces royaumes, prétendit qu'ils lui appartenoient, en vertu de quelques traités faits avec les rois précédens. Mais les hongrois élurent Jean Zapolski, jugeant que la couronne appartenoit à la nation, & que leurs ſouverains n'avoient pu en diſpoſer.

diſpoſer. Cependant Jean, hors d'état de réſiſter à l'archiduc, demanda des ſecours à Soliman, qui entra de nouveau en Hongrie, ſe rendit maître de ce royaume, paſſa dans l'Autriche, & aſſiégea Vienne. Ce conquérant, forcé de ſe retirer après avoir perdu à ce ſiége près de ſoixante mille hommes, pouvoit garder la Hongrie; & il eut la généroſité de mettre Jean en poſſeſſion de cette couronne, ſans lui impoſer aucune condition. Ces événemens ſe paſſoient en Allemagne pendant la guerre de la ſainte ligue, & ſont au nombre des cauſes qui forcèrent Charles-Quint à ſe relâcher.

Après la retraite de Soliman &

la concluſion de la paix, il reſtoit les troubles de l'égliſe. Une diète, qui venoit de ſe tenir à Spire, n'avoit fait qu'aigrir les eſprits. Les électeurs de Saxe & de Brandebourg, le landgrave de Heſſe, pluſieurs autres princes, & quatorze villes impériales avoient proteſté contre un décret, qui ne laiſſoit pas une entiere liberté de religion, & on avoit été obligé de les ſatisfaire. C'eſt de cette proteſtation que les luthériens ont pris le nom de proteſtans.

L'année ſuivante, dans une autre diète tenue à Augsbourg, & à laquelle l'empereur ſe trouva, les proteſtans préſentèrent une confeſſion de foi, qu'on nomme pour

cette raiſon, *la confeſſion d'Augsbourg*. On diſputa ſans rien conclure. Charles-Quint ordonna aux proteſtans de rentrer dans la communion de l'égliſe. Il menaça ; il voulut employer la violence, & il fut obligé de céder. On arrêta ſeulement qu'on inviteroit le pape à convoquer un concile général, & qu'en attendant, chacun ſe régleroit ſur le culte d'après ſa conſcience.

Les proteſtans n'ignoroient pas que l'empereur n'avoit cédé qu'à la néceſſité. Prévoyant donc les perſécutions dont ils étoient menacés, ils travaillèrent à rendre leur union tous les jours plus étroite. Dans cette vue il formèrent une confé-

dération à Smalcalde, & ils cherchèrent des ſecours hors de l'empire. François & Henri accédèrent à cette confédération.

Il fallut alors les ménager d'autant plus, que Soliman ravageoit l'Autriche. On négocia : après bien des conférences, on convint de permettre généralement à tout le monde d'embraſſer le luthéraniſme, & que ſi l'empereur ou tout autre inquiétoit les proteſtans, il ſeroit regardé & puni comme infracteur de la paix publique. Ce décret ayant été publié dans la diète de Ratisbonne, rétablit le calme : l'empereur obtint des ſecours contre les turcs; & Soliman fut obligé d'évacuer l'Autriche.

Dans les ſiècles où les peuples s'occupoient ſéparément chacun de leurs déſordres, une famille, dans laquelle l'empire ſe ſeroit conſervé, auroit pu profiter des diviſions pour ſubjuguer peu-à-peu tous les vaſſaux les uns par les autres : la France en eſt un exemple. Il n'en eſt plus de même depuis que les puiſſances, tranquilles ou moins agitées au-dedans, commencent à regarder au-dehors, & à ſe lier par des négociations & par des ligues. Vouloir dans de pareilles circonſtances entretenir des diviſions, & ſe flatter d'élever une monarchie ſur les ruines qu'elles laiſſent, c'eſt appeler les puiſſances étrangères au ſecours du parti le plus foible, &

le rendre égal en forces ſupérieures. C'eſt ce que Charles-Quint ne paroît pas avoir connu. Rempli du vain projet de ſoumettre les proteſtans auxquels il eſt obligé de céder, il croit déja prévoir le moment où les catholiques ſeront forcés de plier ſous ſon joug. Il auroit mieux prévu, s'il eût jugé que les puiſſances voiſines de l'Allemagne ſeroient toujours prêtes à ſe déclarer pour le parti qu'il voudroit opprimer. Voilà ce qui conſervera la liberté du corps germanique : mais parce que la maiſon d'Autriche n'abandonnera pas ſitôt la politique de Charles-Quint, il y aura encore bien du ſang répandu, & malheureuſement la religion ne ſer-

vira que de prétexte à l'ambition des empereurs.

Il falloit enfin que l'héréſie infectât la France, pour y préparer de nouvelles guerres & de nouvelles révolutions. Dans un tems où l'égliſe elle-même avouoit ſes abus, il n'étoit pas poſſible, que le bruit d'une réforme, qui ſe faiſoit en Allemagne, n'excitât la curioſité des françois. Le public qui parle, qui juge ſans connoître, approuvoit, condamnoit, ſuivant ſon penchant ou ſon éloignement pour les nouveautés. Cependant les progrès du luthéraniſme en Allemagne lui faiſoient ſourdement des partiſans en France, & l'alliance du roi avec les proteſtans ſembloit les

enhardir à ſe montrer. Ils ſe répandirent bientôt dans le Béarn & dans la Guienne, où ils furent ouvertement protégés par Marguerite, ſœur de François & femme d'Albert, roi de Navarre.

Le roi de France, qui crut étouffer le mal dans ſa naiſſance, ordonna que tous ceux qui ſeroient convaincus d'héréſie, fuſſent condamnés à mort; & on brûla ſix luthériens à Paris au mois de Janvier 1535. Mais comme on ne pouvoit pas les brûler tous, ceux qui reſtèrent n'en eurent que plus de fanatiſme. Jean Calvin, le plus célèbre de ces novateurs, s'échappa. Il ſe retira à Genève, où il introduiſit ſa doctrine, & d'où il gouverna

les prétendus réformés de France. Cependant le roi, qui brûloit les proteſtans à Paris, eut bien de la peine à ſe juſtifier auprès de ceux qu'il protégeoit en Allemagne : ils n'approuvèrent pas non plus l'alliance qu'il projettoit avec Soliman. Pourquoi faut-il que les princes, tombant en contradiction avec eux-mêmes, montrent du zèle pour la religion, & la ſacrifient en même-tems à des vues politiques ? Ne prévoient-ils pas les ſuites funeſtes de ces contradictions ? Ce n'eſt pas que nous blâmions les alliances avec les hérétiques ou avec les infidèles, lorſque ce ſont celles d'où l'on retire le plus d'avantages. Alors l'intérêt de l'état doit en être l'u-

nique motif : ce n'eſt pas aſſez que la religion n'y entre pas, elle doit même ne pas paroître y entrer. Mais lorſque François I s'engageoit à prendre les armes pour aſſurer en Allemagne la liberté de conſcience aux luthériens, pouvoit-on préſumer qu'il les feroit brûler en France ? & n'étoient-ils pas en droit de lui reprocher cette conduite contradictoire ?

Les erreurs de Luther, parvenues de bonne heure en Angleterre, firent bientôt des proſélytes, ſur-tout parmi les Lollards, dont la doctrine avoit quelques rapports avec celle de cet héréſiarque, & qui étoient encore en grand nombre dans ce royaume. Henri, alors zélé

pour l'égliſe catholique, s'oppoſa de tout ſon pouvoir au progrès de l'héréſie. Comme il ſe piquoit d'être théologien, que S. Thomas étoit ſon auteur favori, & que Luther avoit mal parlé de ce docteur, il ſe crut fait pour défendre la foi & le docteur évangélique. Il réfuta donc cet héréſiarque dans un ouvrage qu'il envoya à Léon X. Nous ignorons ſi ce pape le lut : mais il en parla avec eſtime, & donna à l'auteur le titre de *Défenſeur de la foi.* Quant à Luther, il le parcourut au moins, car il répondit au roi avec la même aigreur, qu'il auroit fait à un moine. Le public, dit-on, lui donna la victoire : il eſt cependant vraiſem-

blable que la plus ſaine partie ne liſoit guère ni l'un ni l'autre. Quoi qu'il en ſoit, un champion, tel que Henri, attira l'attention; & ſa défaite, vraie ou fauſſe, fit de nouveaux partiſans au luthéraniſme. Un roi théologien n'eſt donc pas ce qu'il faut pour la défenſe de la religion : mais il eſt bien dangereux, quand il la combat; c'eſt ce que Henri va faire.

Catherine, fille de Ferdinand & d'Iſabelle, tante par conſéquent de Charles-Quint, avoit épouſé Arthur, fils aîné de Henri VII. Ce prince étant mort quelques mois après, le roi d'Angleterre obtint la diſpenſe de Jules II, pour la marier avec ſon ſecond fils, Henri VIII,

alors âgé de douze ans : il les fiança. Il en témoigna à la vérité dans la ſuite quelque ſcrupule ; néanmoins après ſa mort Henri VIII épouſa Catherine ſolemnellement.

Il vivoit avec elle depuis dix-huit ans, & ne laiſſoit voir aucune inquiétude. Cependant la reine, qui avoit au moins ſix ans de plus, ſe flétriſſoit ; le roi commençoit à ſentir des dégoûts, & les dégoûts produiſirent enfin les ſcrupules. Malheureuſement pour Catherine, il remarqua dans le Lévitique ce qui lui étoit échappé juſqu'alors, la loi qui défend d'épouſer la veuve de ſon frère. Il vit encore dans S. Thomas, que cette loi eſt naturelle, divine, d'obligation pour

tous les hommes, & que le pape n'en peut diſpenſer : enfin l'amour acheva de lui ouvrir les yeux.

Anne de Boulen, depuis peu fille d'honneur de la reine, étoit dans la fleur de l'âge & de la beauté. Henri, qui la voyoit ſouvent, en devint amoureux, & connut bientôt qu'elle ne ſeroit jamais ſa maîtreſſe. Il falloit donc rompre ſon premier mariage, & il ne lui reſta d'eſpérance que dans le Lévitique & dans S. Thomas.

Alors éclatèrent ſes ſcrupules, devenus plus grands par les obſtacles que ſa paſſion rencontroit. Peut-être même n'avoient-ils commencé qu'alors : mais s'il en faut croire ce qu'il diſoit lui-même, il

en étoit tourmenté depuis long-tems. Des trois enfans qu'il avoit eus de Catherine, il ne lui reſtoit que Marie, que nous verrons ſur le trône. Les droits de cette princeſſe devenoient équivoques, depuis que la conſcience timorée de Henri jettoit des doutes ſur ſon mariage. Toute la nation, qui craignoit que la ſucceſſion ne fût la cauſe d'une guerre, deſiroit impatiemment que le roi prît un parti qui diſſipât toute inquiétude. Il ſongea donc à ſolliciter ſon divorce auprès de Clément VII.

Il n'étoit pas honnête de fonder la nullité du mariage ſur l'abus que Jules II avoit fait de ſon autorité en donnant la diſpenſe. Il y

avoit un moyen pour conſerver les droits du ſaint ſiége, & pour laiſſer à un pape la liberté de caſſer ce que ſon prédéceſſeur avoit fait ; c'étoit de déclarer que la bulle avoit été accordée ſur un faux expoſé. C'eſt ce qu'on fit.

Clément alors aſſiégé dans le château S. Ange, parut d'abord favorable aux propoſitions qui lui furent faites : car il n'attendoit de ſecours que de l'Angleterre & de la France. Mais lorſqu'il eut recouvré la liberté, on ne trouva plus en lui que des proteſtations vagues d'un homme qui ne veut qu'éluder.

Ce pontife étoit dans une ſituation embarraſſante. D'un côté, Henri mécontent pouvoit ſe décla-

rer pour la nouvelle réforme, & l'égliſe perdoit une de ſes plus belles provinces : de l'autre, l'empereur menaçoit de convoquer un concile général, pour corriger les abus de la cour de Rome. Clément y pouvoit être dépoſé, ſoit parce qu'on prétendoit avoir contre lui des preuves de ſimonie, ſoit parce qu'on ne pouvoit douter qu'il ne fût bâtard, puiſque Léon X ſon oncle avoit conſtaté ce défaut de naiſſance, en le déclarant légitime par une bulle (1). Enfin Florence,

(1) C'eſt encore là un droit que les papes s'étoient arrogé. Leur puiſſance avoit une force rétroactive, & pouvoit faire que ce qui avoit été, n'avoit pas été. Au reſte la

où depuis Charles VIII il y avoit toujours eu des troubles, venoit de chaſſer les Médicis; & cette république s'étoit alliée des vénitiens, de la France & de l'Angleterre. La famille du pape ne pouvoit donc attendre aucuns ſecours de ces puiſſances : l'empereur étoit donc le ſeul objet de toutes ſes eſpérances & de toutes ſes craintes.

Sacrifiant tout à ſa sûreté & à l'agrandiſſement de ſa maiſon, Clément réſolut de ſe refuſer à la demande de Henri : mais il voulut ne ſe déclarer qu'à propos, & faire

---

bâtardiſe pouvoit être un prétexte pour dépoſer un pape, puiſqu'elle eſt une raiſon pour ne pas promouvoir aux ordres ſacrés.

traîner cette négociation, juſqu'à ce qu'il fût aſſuré de ſe faire un mérite de ſon refus auprès de l'empereur, & d'en obtenir ce qu'il deſiroit.

Sollicité vivement par les ambaſſadeurs de Henri, il leur donna une commiſſion pour Wolſey, par laquelle il autoriſoit ce cardinal, conjointement avec quelques autres évêques, à juger de la validité du mariage de Catherine. Il joignit à cela verbalement toutes les promeſſes & permiſſions, qu'on exigea de lui. Ce n'étoit pas aſſez: comme la cour de Londres n'ignoroit pas les ménagemens du pape pour Charles-Quint, on n'eut garde de s'engager plus avant ſur de

ſimples paroles, qui pouvoient être déſavouées. Il fallut donc faire partir de nouveaux ambaſſadeurs. Il s'agiſſoit de lier le pape, de façon qu'il fût forcé à confirmer la ſentence des commiſſaires, & qu'il ne pût révoquer la commiſſion, ni évoquer l'affaire à Rome.

Il nomma une nouvelle commiſſion, qui joignoit le cardinal de Campeggio à Wolſey : il s'engagea par une lettre à ne la pas révoquer, mais en termes équivoques, qui ne lioient point : enfin il donna à Campeggio une bulle, qui annulloit le mariage, dans le cas où il ſeroit jugé invalide.

Le cardinal italien trouva des prétextes, pour différer ſon départ

pendant cinq ou ſix mois ; & quand il fut arrivé, il fit naître des incidens pour retarder le jugement définitif juſqu'à ce que Clément eût terminé ſon traité avec Charles-Quint.

Le pape, qui ne vouloit pas s'engager trop avant, étoit néanmoins bien aiſe de paroître entrer dans les vues du roi d'Angleterre. C'étoit en effet le moyen d'obtenir de l'empereur ce qu'il pouvoit deſirer : car ce prince vouloit abſolument le détacher de la ſainte ligue, & il prenoit avec chaleur les intérêts de Catherine ſa tante. Par le traité qui fut conclu au mois de juin 1529, le pape devoit avoir pour lui Cervia, Ravenne, Mo-

dène, Regio & Rubiera; & pour Alexandre Médicis ſon petit-neveu, la ſouveraineté de Florence & Marguerite, fille naturelle de Charles-Quint. Mais Florence étoit une conquête à faire. Les florentins privés de tout ſecours, ſe défendirent comme des citoyens déterminés à s'enſevelir ſous les ruines de leur patrie. En 1530, trop foibles enfin contre l'empereur & le pape, ils perdirent leur liberté pour toujours; & Alexandre, avec le titre de duc, régna dans un pays ruiné. Auſſi-tôt après la concluſion de ce traité, Clément évoqua l'affaire du divorce.

Henri étoit accoutumé à vouloir que ſes miniſtres fuſſent les garans

du ſuccès de toutes ſes entrepriſes. Wolſey n'avoit pas réuſſi. Il fut donc diſgracié. Il mourut quelques mois après, lorſqu'on venoit de l'arrêter comme criminel de haute trahiſon : toutes les accuſations portoient cependant ſur des choſes vagues ou ſans preuves.

Henri, n'ayant pas négocié heureuſement avec le pape, tenta une voie plus facile : il conſulta les univerſités ; c'eſt-à-dire, qu'il leur demanda un avis conforme à ſon amour. L'empereur n'oublia pas de les ſolliciter, pour en obtenir une déciſion favorable à ſa tante : & François, qui vouloit fomenter la diviſion entre ces deux princes, joignit ſes ſollicitations à celles du

premier. On juge par-là que les universités d'Angleterre & de France se déclarèrent pour la nullité du mariage. Ce ne fut pas cependant sans difficultés, dans quelques-unes au moins. Celles d'Espagne, d'Allemagne & des Pays-Bas ne furent pas consultées, ou jugèrent différemment. Les protestans mêmes furent contraires aux desirs de Henri; mais Pavie, Ferrare, Padoue & Bologne, quoique dans les états du pape, lui furent tout-à-fait favorables.

Ceux qui soutenoient la validité du mariage, opposoient à la loi du Lévitique celle du Deutéronome, qui ordonne d'épouser la veuve de son frère. On disputa beaucoup pour

ſavoir ſi les loix des juifs ſont faites pour les anglois, & pour juger laquelle de ces deux loix contraires devoit être regardée comme une exception. On cita plus qu'on ne raiſonna. Enfin Henri, appuyé des ſuffrages qu'il avoit obtenus, fit caſſer ſon mariage, & déclara celui qu'il avoit déjà fait ſecrettement avec Anne de Boulen. Le pape l'excommunia.

Il y avoit déjà long-tems qu'on ſe plaignoit en Angleterre des abus de la cour de Rome & des déſordres du clergé. Les droits du ſaint ſiége & les eccléſiaſtiques étoient des ſujets ordinaires de converſation : les parlemens tentoient déjà d'introduire quelque réforme ; ils

aboliſſoient les bulles, les diſpenſes & toutes les impoſitions de la chambre apoſtolique : on prêchoit que le pape n'a point d'autorité hors de ſon diocèſe. En un mot, à force de s'entretenir de ces choſes, on s'accoutumoit à parler avec plus de liberté ; & on applaudiſſoit à tel propos, dont on eût été ſcandaliſé quelque tems auparavant. Tout préparoit donc une révolution, & l'excommunication ne pouvoit que la hâter. En effet, un nouveau parlement déclara le roi chef ſuprême de l'égliſe anglicane, reconnoiſſant en lui, comme inhérent, le pouvoir d'examiner, de réprimer, de rectifier, de réformer, de punir toutes les héréſies, offen-

ſes, abus, profanations, crimes, comme étant du reſſort de ſa juriſdiction ſpirituelle. Il lui donna encore les annates & les décimes, qui ſe payoient auparavant à la cour de Rome. Ainſi le roi eut dans ſon royaume une puiſſance ſupérieure à celle que l'égliſe accorde au pape.

L'ivreſſe de la nation, qui ne ſongeoit qu'à ſecouer le joug du ſaint ſiége, & le pouvoir abſolu de Henri, à qui les parlemens ne pouvoient rien refuſer, furent les cauſes d'une révolution auſſi ſubite. Le clergé même s'y prêtoit en général, parce qu'il voyoit ceſſer les exactions, qui le révoltoient depuis long-tems contre la cour de

Rome. En un mot, tous les ordres, excepté les moines, applaudirent au changement, tant qu'on ne fut occupé que des avantages temporels qu'on en voyoit naître. Mais lorſque ce premier enthouſiaſme fut un peu diminué, & qu'on ſe demanda avec plus de ſang froid, juſqu'à quel point il falloit croire, s'il convenoit de recevoir indifféremment tous les dogmes de l'égliſe romaine, ou d'en rejetter quelques-uns, on ſentit l'embarras où l'on ſe trouvoit, & les plus ſages commencèrent à prévoir que le pas qu'on avoit fait, pouvoit conduire à de terribles conſéquences. En effet, on n'avoit point de règles, pour juger où l'on devoit s'arrêter.

Le clergé étoit dans une profonde ignorance. Le peuple juſqu'alors avoit ſuivi aveuglément les opinions reçues, les ſuperſtitions comme les dogmes. Si on le faiſoit raiſonner, ſi on le dépouilloit une fois de ſa prévention pour quelques-unes de ſes ſuperſtitions, n'étoit-il pas à craindre, qu'après avoir abandonné des erreurs auxquelles il ne tenoit que par habitude, il n'abandonnât bientôt des vérités qu'il adoptoit par inſtinct ? Or, c'étoit-là l'artifice des proteſtans, qui ſe répandoient alors en Angleterre. Ils commençoient par combattre les abus les plus groſſiers. Le peuple ſéduit s'accoutumoit donc à rejetter une partie de ce qu'il avoit

cru & ſe préparoit inſenſiblement à rejetter dans la ſuite une partie de ce qu'il croyoit encore.

Les papes avoient uſurpé, ils avoient introduit de nouveaux uſages, ils avoient établi de nouvelles maximes. Il y avoit donc des abus ? mais il y avoit auſſi des uſages & des maximes qui par la tradition remontoient juſqu'aux apôtres. Il auroit fallu faire la différence de ces choſes pour réformer ſagement ; on n'en ſavoit pas aſſez. On retrancha d'abord ce qui déplut ; faute de ſavoir où s'arrêter, on retrancha encore. Bientôt ce que la tradition la plus ancienne avoit conſervé, fut confondu avec ce que les ſiècles d'ignorance avoient produit.

En conſéquence, on rejetta toute tradition : on ceſſa de reconnoître l'autorité de l'égliſe : on n'eut plus d'autre règle que l'écriture.

Mais lorſque l'écriture eſt ſuſceptible de différentes interprétations, à qui appartiendra-t-il d'en déterminer le ſens ? Les réformateurs prétendus nioient que ce fût l'égliſe. Aucun d'eux cependant n'oſoit, ni ne pouvoit en pareil cas décider ſouverainement. Ils ſentoient bien qu'ils n'avoient pas droit de forcer à voir dans les livres ſaints ce qu'ils y voyoient, & à n'y voir rien de plus. Ce fut donc une néceſſité de dire, que chaque particulier peut lire & juger par lui-même. Voilà l'abſurdité, où l'on

fut entraîné de conſéquence en conſéquence. Nous diſons *abſurdité*; car dans ce ſyſtême, ceux qui n'ont pas aſſez d'intelligence, ou aſſez de tems, ſont condamnés à ne ſavoir que penſer. C'eſt néanmoins le plus grand nombre : mais le peuple fut flatté d'être juge de la doctrine.

Les choſes en étant venues à ce point, il eſt aiſé de prévoir combien la religion ſera flottante : elle variera comme les eſprits. Sous prétexte d'ôter des préjugés, on niera les dogmes, on ſubſtituera des erreurs : les ſectes ſe multiplieront : elles s'armeront les unes contre les autres : & il y aura des troubles juſqu'à ce que chacun,

ayant enfin renoncé au droit d'examiner, s'accoutume à croire ce qu'on lui a enſeigné dans l'enfance, & à tolérer ceux qui ne penſent pas comme lui. Il arrivera donc que les novateurs n'auront dépouillé l'égliſe de ſon autorité, qu'afin qu'on croie un jour ſur l'autorité de ſa nourrice. Mais ce moment de calme n'arrivera, que quand on ſera las de s'égorger.

Henri ne ſongeoit pas à pouſſer la réforme auſſi loin. Quoique ſéparé du pape, il vouloit conſerver la foi catholique. Il la regardoit comme ſa cauſe, depuis qu'il avoit écrit contre Luther. Il étoit de ſon amour propre de penſer comme ſon livre. Il croyoit d'ailleurs les proteſtans

toujours prêts à ſe révolter, parce qu'il en jugeoit par la populace, qui s'étoit ſoulevée en Allemagne. Il ſe propoſoit donc de ſévir contr'eux par le fer & par le feu.

C'étoit une choſe aſſez difficile, que de conſerver la foi catholique, en ſe ſéparant de l'égliſe romaine. Henri s'étoit ſeul mis dans cette poſition. Aucun de ſes miniſtres ni de ſes courtiſans ne penſoit comme lui; & peu d'accord entr'eux, ils formoient encore différens partis; les uns reſtoient intérieurement attachés à la communion de Rome, les autres deſiroient d'introduire la nouvelle réforme. Tous cependant cachoient au roi leur façon de penſer, & cherchoient les moyens

de le gagner. Ceux qui vouloient favoriſer les luthériens, nourriſſoient ſon reſſentiment contre la cour de Rome, tandis que ceux qui deſiroient de rétablir la religion catholique, applaudiſſoient en apparence à ſa ſuprématie, voulant le porter à s'oppoſer de tout ſon pouvoir à l'établiſſement du luthéraniſme.

C'eſt ainſi que pendant tout ce règne la cour de Londres parut incertaine entre l'ancienne & la nouvelle croyance. Henri, qui tenoit la balance entre les deux partis, laiſſoit à l'un & à l'autre l'eſpérance de le gagner. Ce n'eſt pas qu'il employât pour cela aucun artifice: au contraire, il étoit franc,

on le ſavoit : mais on ſavoit auſſi que la fougue de ſes paſſions étoit d'ordinaire le mobile de ſes démarches, & c'eſt pourquoi chaque parti ſe flattoit de l'attirer à ſoi. En cela ſon caractère le ſervit mieux que la politique la plus profonde : car il lui ſoumettoit également les catholiques & les novateurs. C'eſt ainſi que tout contribuoit à l'accroiſſement de ſon autorité.

Placé entre ces deux partis qu'il condamnoit également, il ſéviſſoit indifféremment contre l'un & contre l'autre. Aucun ſoulevement n'étoit à craindre pour lui, parce que les deux partis, ſéduits par le même eſpoir, s'empreſſoient à lui montrer la même ſoumiſſion ; & chacun l'autoit

l'excitoit & l'armoit tour-à-tour. Ainſi pendant que les proteſtans étoient pourſuivis, qu'on étoit accuſé d'héréſie ſur les plus légères apparences, & que pluſieurs périſſoient par le feu, les catholiques, qui refuſoient de reconnoître la ſuprématie du roi, perdoient la tête ſur un échafaud, comme criminels de haute trahiſon. De la ſorte périt le chancelier Thomas Morus, connu dans toute l'Europe par ſa ſageſſe, ſa vertu & ſon ſavoir. Henri, qui pendant vingt-cinq ans n'avoit puni de mort perſonne pour crime d'état, devint ſanguinaire, lorſqu'il fut armé de la puiſſance ſpirituelle. Effrayé lui-même du ſang qu'il répandoit, il prit le deuil pour

montrer ſa douleur : cependant il continua de ſévir. Il portoit le deuil, quand Thomas Morus fut exécuté.

Il ſe tramoit depuis quelque tems une intrigue, qui mérita d'attirer enfin l'attention du roi. Eliſabeth Barton, de la province de Kent, étant ſujette à des convulſions qui mettoient autant de déſordre dans ſon eſprit que dans ſon corps, avoit paru inſpirée au peuple, & croyoit l'être ſur la parole du peuple même. Juſques-là ce n'étoit qu'une illuſion : mais un prêtre voulant mettre en vogue une chapelle de la Vierge, Eliſabeth contrefit les convulſions & les extaſes, & dit que Dieu lui avoit promis ſa guériſon, ſi on la

tranſportoit dans cette chapelle. Le miracle ſe fit, il fut divulgué : on ne parla plus que de la ſainte fille de Kent, c'eſt ainſi qu'on la nommoit.

Alors d'autres eccléſiaſtiques voulurent tirer un plus grand parti de ces extaſes. Eliſabeth inſpirée par eux, déclama contre les innovations qui ſe faiſoient dans le gouvernement & contre le divorce de Henri : elle oſa prédire, que ſi le roi épouſoit une autre femme, il perdroit la couronne en moins d'un mois, qu'il ſeroit abandonné de Dieu en moins d'une heure, & qu'il mourroit de la mort des ſcélérats. Elle fut arrêtée, elle avoua ſon crime, ſans être miſe à la queſ-

tion, & tous ſes complices furent convaincus. Cet événement fournit au roi l'occaſion d'attaquer les moines. Trois monaſtères furent ſupprimés; & comme ce coup d'autorité excita peu de murmures, il n'en reſta plus quelques années après. Tel étoit l'état de la religion en Angleterre vers l'année 1535.

Le luthéraniſme demande que nous jettions un coup-d'œil ſur les royaumes du Nord, parce que leurs intérêts commencent depuis cette révolution à ſe mêler avec ceux des autres puiſſances de l'Europe. Si nous remontions bien haut, nous ne ferions que rappeler des déſordres ſemblables à ceux que nous avons vus ailleurs : car dans ces

ſiècles barbares l'hiſtoire de tous les peuples ſe reſſemble.

Waldemar III, roi de Danemarck, étant mort, & n'ayant point laiſſé de fils, les états mirent ſur le trône Olaüs, fils de Haquin, roi de Norwège, & de Marguerite, fille de Waldemar. Ce prince avoit des droits ſur la Suède, comme petit-fils de Magnus, que les Suédois avoient dépoſé; & Albert de Meklenbourg, qui avoit été donné pour ſucceſſeur à Magnus, avoit auſſi des droits ſur le Danemarck, parce qu'il étoit fils de la ſœur aînée de Marguerite. Cependant ces droits de part & d'autre étoient fort équivoques : car les couronnes de Suède & de Danemarck étoient

proprement électives. Mais les nations ſont condamnées à ſe faire la guerre, pour les droits que les princes ſe font & qu'elles déſavouent.

Olaüs étoit âgé de douze ans. Marguerite, qui avoit eu l'habileté de le faire élire, ſe fit donner la régence; & ſon fils étant mort, elle conſerva la couronne, quoique les danois ne fuſſent pas dans l'uſage d'obéir à une femme : elle avoit ſu gagner le clergé & la nobleſſe.

Sollicitée par les peuples à leur donner un roi, mais ambitieuſe de gouverner, elle choiſit le plus jeune de ſes petits-neveux, Eric, fils de Wratiſlas, duc de Poméranie. C'eſt cette princeſſe qu'on nomme la Sémiramis du Nord.

Elle conquit la Suède. Alors projettant de faire une ſeule monarchie des trois royaumes, elle en convoqua les états-généraux à Calmar. On penſa, comme elle, que cette réunion devoit terminer toutes les guerres, qui diviſoient ces peuples depuis long-tems. Son projet fut donc unanimement approuvé, & on convint que le roi ſeroit élu tour-à-tour en Suède, en Danemarck, en Norwège; qu'il feroit auſſi tour-à-tour ſa réſidence dans chacun des trois royaumes; que chaque nation conſerveroit ſes loix, ſes uſages, ſes priviléges; & que les dignités ſeroient données dans chaque royaume aux naturels du pays.

Ce projet, beau dans la ſpéculation, réuſſit tant que vécut l'héroïne qui l'avoit formé; parce qu'elle ſut maintenir l'union. Après elle, ce fut une ſource de guerres, parce que bien loin d'obſerver la loi fondamentale de la réunion, les rois affectèrent de réſider en Danemarck, & de traiter la Norwège & la Suède comme des provinces.

Les troubles ne furent jamais plus grands, que lorſque Chriſtian II monta ſur le trône de Danemarck. La Suède laſſe d'être opprimée, s'étoit ſéparée depuis quelque tems. Elle n'avoit point élu de roi; elle étoit gouvernée par Steenſture avec le titre d'adminiſtrateur.

Troll, archevêque d'Upſal, ayant

tramé une conſpiration en faveur de Chriſtian, fut découvert, dépoſé, & s'étant retiré à la cour de Danemarck, il porta ſes plaintes à Léon X, qui excommunia la Suède, & invita Chriſtian à y porter ſes armes.

Le roi de Danemarck eut d'abord peu de ſuccès. Il vit même périr preſque toute ſon armée, dans la première expédition qu'il fit. Forcé à traiter, il offrit de ſe rendre à Stockolm, ſi on lui donnoit en ôtage ſix perſonnes de la première diſtinction, du nombre deſquelles étoit Guſtave Ericſon Vaſa; mais dès qu'il les eut ſur ſon vaiſſeau, il mit à la voile, manquant à ſa parole & au droit des gens.

Il vainquit enfin. L'adminiſtrateur étant mort de ſes bleſſures, la Suède ſans chef fut obligée de ſe ſoumettre. L'armée victorieuſe déſola tout ſur ſon paſſage. Chriſtian prenoit la bulle du pape pour prétexte de ſes cruautés, & ſe diſoit le miniſtre des vengeances de Rome.

Reconnu & couronné, il donna dans le château de Stockolm des fêtes, auxquelles il invita les principaux du ſénat & de la nobleſſe. Les deux premiers jours ſe paſsèrent en jeux, en feſtins : le roi lui-même ne montra que de la joie, & parut affable à tout le monde : mais le troiſième jour, l'archevêque d'Upſal vint demander l'exécution de la bulle du pape, & la répara-

tion de l'injure qui lui avoit été faite. Auſſi-tôt des ſatellites qu'on avoit préparés, égorgèrent quatre-vingt-quatorze ſénateurs ou gentilshommes qui étoient alors dans le château, leurs valets furent pendus, & on livra la ville à la fureur des ſoldats.

C'eſt ainſi que Chriſtian devenoit l'horreur de ſes nouveaux ſujets; tandis que Guſtave Vaſa, échappé de la priſon où il avoit été renfermé, erroit déguiſé dans la Dalécarlie, attendant le moment de venger ſa patrie, la mort de ſon père & la captivité de ſa famille. Il étoit fils d'Eric Vaſa, un des ſénateurs qui venoient d'être égorgés, petit-neveu de Canutſon qui

avoit été roi de Suède, & couſin-germain de l'adminiſtrateur Steenſture.

Confondu avec des payſans qui travailloient aux mines, il attendoit tout de ſon courage. Il ſe fit reconnoître à eux, ſe mit à leur tête, & les mécontens ayant groſſi ſon parti, il ſe vit bientôt maître d'une partie de la Suède. Le lâche Chriſtian fit mourir la mère, les ſœurs de Guſtave, & tous les ſuédois qu'il avoit faits priſonniers.

Ce monſtre ne pouvoit pas aller en Suède, pour s'oppoſer aux progrès de ſon ennemi; car il n'oſoit quitter le Danemarck, où il n'étoit pas moins odieux. Il convoqua les états pour en obtenir des ſecours,

& il devoit s'y rendre avec une troupe de ſoldats étrangers, ſe propoſant d'uſer de violence, ſi l'on réſiſtoit à ſes volontés. Son deſſein fut connu : en 1523, les danois s'aſſemblèrent à Wibourg : ils le dépoſèrent ; & Magnus Munce, chef de la juſtice du Jutland, oſa lui porter l'acte de ſa dépoſition. *Mon nom*, diſoit ce magiſtrat, *devroit être écrit ſur la porte avec tous les méchans princes.* Ajoutons qu'il faudroit encore leur faire lire ſouvent le manifeſte que publièrent les états de Danemarck.

Ce Néron du Nord, c'eſt ainſi qu'on le nomme, ne montra que de la foibleſſe & de la lâcheté. Son oncle, Fréderic, duc de Holſtein,

fut élu roi de Danemarck & de Norwège. Guſtave eut la couronne de Suède.

C'eſt ſous Chriſtian, Guſtave & Fréderic, que le luthéraniſme fut répandu dans le Nord. Pluſieurs cauſes en rendirent les progrès rapides. Ces peuples s'étoient convertis dans les tems où l'on prêchoit les prétentions des prêtres & des papes confuſément avec les articles de foi. Plus ils avoient eu la ſimplicité de croire qu'ils ne pouvoient rien refuſer de ce qu'on leur demandoit au nom de la religion, plus ils avoient été opprimés; & l'oppreſſion étant venue au point qu'ils ne pouvoient plus la ſupporter, ils ne ſongeoient qu'à ſecouer le joug

qui les tyranniſoit. Chez eux le clergé jouiſſoit ſans contradiction de tous les droits qu'on lui conteſtoit ailleurs. Sa puiſſance, odieuſe à la nobleſſe, étoit redoutable aux ſouverains. Ses biens ſuffiſoient pour enrichir des rois. Les perſonnes qui commençoient à penſer, étoient ſcandaliſées du trafic que le nonce Arcemboldi faiſoit des indulgences. Enfin les eſprits ſe révoltoient en général contre la cour de Rome, depuis que Chriſtian s'étoit autoriſé d'une bulle de Léon pour maſſacrer les ſénateurs de Suède.

Dans ces circonſtances les rois du Nord étoient vivement ſollicités par les princes proteſtans d'Allemagne. Trop ignorans pour diſ-

tinguer par eux-mêmes l'erreur de la vérité, ils traitoient la religion comme une affaire de politique. Ils ne voyoient que de l'avantage à protéger le luthéraniſme ; tandis que les eccléſiaſtiques, qui n'étoient pas mieux inſtruits, étoient moins capables de défendre le dogme que leur temporel. Ils voulurent ſoulever le peuple, & ils animèrent davantage les ſouverains contr'eux. Fréderic & Guſtave ſentirent ſeulement la néceſſité de ne rien précipiter. Ils affectèrent de ne pas laiſſer paroître leur ſentiment : mais bien loin de perſécuter les luthériens, ils les autoriſoient ſecrètement à prêcher leur doctrine. Il paroît que les progrès de l'héréſie

furent prompts : car en 1527 les états de Danemarck réglèrent que perſonne ne pourroit être inquiété pour fait de religion ; ils permirent aux moines & aux religieuſes de ſortir de leurs cloîtres, & même de ſe marier ; ils ordonnèrent que déſormais les évêques ne s'adreſſeroient plus à la cour de Rome, mais ſeulement au roi. On voit que parmi les proteſtans, le prince devenoit par-tout le chef ſuprême de la religion. Enfin la Suède dans l'aſſemblée même de tout le clergé du royaume, reçut la confeſſion d'Augsbourg comme règle de foi, & abolit le culte de l'égliſe romaine.

Ce qu'il faut avoir ſur-tout ob-

ſervé pour la ſuite de l'hiſtoire, c'eſt l'état de la religion vers l'année 1535, où nous nous ſommes arrêtés. Depuis ce tems juſqu'en 1547 que François mourut, il n'y a rien d'important à remarquer pour la France. Ce prince eut encore la guerre avec Charles-Quint; il l'eut même avec Henri, qui devint allié de l'empereur : il s'occupa davantage des affaires, & il protégea les lettres.

Henri accoutumé au ſang depuis quelques années, fit périr ſur l'échafaud Anne de Boulen, trois à quatre ans après l'avoir épouſée. Le crime de cette princeſſe fut d'être moins aimée depuis ſon mariage, & d'avoir une fille d'honneur qui

ſut plaire. Son enjouement, qui reſſembloit aſſez à de la coquetterie, & qui la rendoit quelquefois trop peu circonſpecte, permit au roi jaloux de la ſuppoſer plus criminelle, & d'envelopper dans ſes ſoupçons pluſieurs complices prétendus qu'il fit auſſi périr. Le roi fit encore caſſer ſon mariage avec elle, & déclarer illégitime Eliſabeth qu'il avoit eue de cette reine malheureuſe. Jeanne Seymour qu'il épouſa, lui donna un fils l'année ſuivante, & mourut quelques jours après ſes couches.

Peu de tems après, Henri devenu amoureux d'Anne de Clèves ſur un portrait flatté de cette princeſſe, ſe maria pour la quatrième fois. Bien-

tôt dégoûté il fit encore caſſer ce mariage. Ce divorce ſouffrit d'autant moins de difficultés, qu'Anne de Clèves y parut peu ſenſible.

Catherine Howard qu'il épouſa auſſitôt après, avoit eu une mauvaiſe conduite avant ſon mariage. Il en fut inſtruit : il eut même lieu de croire que ſes mœurs n'étoient pas devenues meilleures. Cette malheureuſe laiſſa donc auſſi ſa tête ſur un échafaud.

Catherine Parr, la dernière femme de Henri, fut ſur le point d'être condamnée comme luthérienne ; parce que dans des converſations avec ce prince, elle avoit montré du penchant pour la réforme. L'ordre étoit donné pour lui faire ſou

procès : elle para le coup dans un nouvel entretien, où elle lui fit entendre que si elle paroiſſoit quelquefois le contredire, c'étoit dans le deſſein de tirer des lumières d'un homme fait pour éclairer l'Europe; l'aſſurant qu'elle n'avoit garde de penſer autrement que lui.

Henri traitoit les affaires de religion avec le même emportement & le même caprice qu'il en agiſſoit avec ſes femmes. Il avoit donné, ſous le titre d'*inſtitution du Chrétien*, un ſyſtême d'opinions pour fixer la croyance du peuple. Ce ſyſtême étoit déjà bien différent de ce qu'il avoit ordonné de croire quelque tems auparavant. Cependant il ne tarda pas d'en publier

un nouveau qu'il appeloit l'*érudition du Chrétien*, & dans lequel il fit encore des changemens conſidérables. Il vouloit que ſa façon de penſer fût la règle de la nation : mais il ne prétendoit pas ſe fixer à une façon de penſer ; jugeant qu'il ne devoit dépendre d'aucune autorité, pas même des réglemens qu'il avoit faits. Les parlemens acquieſçoient aveuglément à cette doctrine changeante, déclarant qu'ils reconnoiſſoient la volonté abſolue du roi comme l'unique règle dans les choſes ſpirituelles, ainſi que dans les temporelles. Ils donnèrent force de loi à tous les édits, & à toutes les déclarations qu'il pourroit publier : ou plutôt ils oſèrent dire

que cette plénitude de puiſſance, émanée de Dieu, étoit par elle-même une prérogative de la royauté. C'eſt ainſi que la ſervitude donnoit une autorité ſans bornes à un prince, qui n'avoit de règles que ſes paſſions.

Plus Henri fut puiſſant, & plus il fut jaloux de ſon pouvoir. Voilà pourquoi il devint injuſte, cruel, ſanguinaire. Né franc, ſincère, généreux, brave, ferme, intrépide, il eut des vertus, qui le garantirent de la haine d'un peuple eſclave : mais il eut tous les vices, & quoiqu'il n'en ait porté aucun juſqu'aux derniers excès, il doit être mis au nombre des tyrans. Il mourut deux mois avant François I.

Charles-Quint dans ſes vaſtes états, formoit ſans doute de grands projets : & cependant celui auquel il devoit le plus penſer, étoit celui auquel il penſoit le moins : c'étoit d'établir l'ordre & la tranquillité. Au contraire, il étoit bien aiſe qu'il y eût des troubles ; & ſi nous en croyons le père Barre, il affectoit quelquefois de négliger l'Italie & l'Allemagne, afin d'enhardir ſes ennemis à tenter quelque entrepriſe, bien aſſuré d'en tirer avantage : ce ſeroit-là une étrange politique. Si c'étoit ainſi qu'il vouloit parvenir à la monarchie univerſelle, comme on le lui reproche, il ſe faiſoit des idées bien confuſes ; & ſi ce projet chimérique a fait peur aux autres puiſſances,

puiſſances, elles voyoient tout auſſi confuſément que lui. Il eut un ſuccès brillant en 1535.

Horadin Barberouſſe, fameux pirate, qui avoit enlevé le royaume de Tunis à Mulley-Haſſem, ne ceſſoit de ravager les côtes d'Eſpagne & d'Italie. Charles-Quint paſſa en Afrique, défit Barberouſſe, rétablit Haſſem, & délivra tous les chrétiens qui étoient captifs à Tunis. Il eſt vrai cependant qu'il dut la priſe de cette ville à ſix mille priſonniers chrétiens, qui ayant briſé leurs chaînes, ſe rendirent maîtres de la citadelle.

Sur ces entrefaites le duc de Milan étant mort, François demanda l'inveſtiture du Milanès; ſe fon-

dant ſur ce que par le traité de 1529, il n'en avoit fait la ceſſion qu'en faveur de Sforze. On arma. Charles-Quint comptoit, dit-on, ſur de grandes conquêtes, menoit ſon hiſtorien Paul Jove pour écrire la campagne qu'il alloit faire. La voici: trente mille hommes, qui attaquèrent la France du côté des Pays-Bas, ne firent rien. Cinquante mille, que l'empereur conduiſit en Provence, y périrent preſque tous, après avoir inutilement tenté le ſiége de Marſeille; les débris de cette grande armée repaſſèrent en Italie avec le général & l'hiſtorien. Alors l'empereur conſentit à une trève de dix ans, que le pape avoit ménagée.

Quelque tems après, Charles-Quint demanda paſſage par la France, pour aller ſoumettre les Gantois, qui s'étoient révoltés. Il offrit de donner l'inveſtiture du Milanès au duc d'Orléans, ſecond fils du roi, mais ſeulement après être ſorti du royaume, afin de ne pas paroître y avoir été forcé. Il paſſa. François I n'eut à ſe reprocher que quelques imprudences, que ſa franchiſe lui fit commettre, en s'ouvrant trop ſur ſes projets avec un ennemi. On eſt étonné de la démarche de l'empereur, quand on ne ſonge pas à la probité du roi de France. Mais que pouvoit faire le roi? forcer ce prince, comme ſon priſonnier, à s'engager par un trai-

té ? mais avec ce traité n'auroit-il pas encore fallu conquérir le Milanès ? De toute façon, François fit bien. Ce qui n'étonna perſonne, c'eſt que Charles-Quint manqua à ſa parole, & abuſa de la confiance, que François lui avoit témoignée.

L'année ſuivante l'empereur s'occupa ſans ſuccès des moyens de concilier les proteſtans d'Allemagne avec les catholiques. Il revint enſuite en Italie, d'où il ſe propoſoit de paſſer en Afrique pour faire la conquête d'Alger. Il auroit mieux fait de mener ſon hiſtorien en Hongrie, où Soliman étoit alors avec toutes ſes forces. Il voulut laiſſer l'honneur de cette expédition à ſon frère Ferdinand, qui fut défait par

les turcs, pendant qu'il voguoit lui-même avec vingt-quatre mille hommes ſur une grande flotte, dont il ne ramena que les débris.

En 1543, Ferdinand tint une diète à Spire pour obtenir des ſecours contre Soliman. Ce fut là qu'on indiqua la ville de Trente pour le lieu d'un concile général : mais ces deux objets auroient demandé que la paix eût été parmi les chrétiens. Cependant le roi de France déclara la guerre à l'empereur, & perdit l'alliance de Henri. Cette guerre fut terminée en 1544, après des ſuccès variés, quoique l'empereur eût d'avance partagé la France avec le roi d'Angleterre. Par le traité de paix que firent Charles-Quint &

François, ils convinrent enfin de travailler à la paix de l'égliſe. C'eſt ce qui fut cauſe que Paul III, alors ſur le ſaint ſiége, ſe hâta de publier une bulle, par laquelle il convoqua un concile général à Trente pour le mois de mars 1545.

CHAPITRE II.

Du luthéraniſme vers le tems du concile de Trente.

LORSQUE Luther reſpectant le ſaint ſiége, & ne s'élevant que contre les abus des indulgences, n'avoit pas encore la témérité de ſe porter pour juge du dogme, c'étoit le moment d'étouffer l'héréſie dans ſa naiſſance. Il falloit con-

voquer un concile général, & ſonger ſérieuſement à réformer l'égliſe. Il y avoit lieu de croire que les premiers cris contre la cour de Rome n'auroient pas eu des conſéquences dangereuſes pour la religion, puiſque les eſprits n'étoient pas encore aigris par la diſpute. Mais Léon X, qui craignoit qu'un concile n'entreprît de le réformer lui & ſa cour, voulut impoſer ſilence par ſa ſeule autorité, condamnant Luther, & demandant qu'il fût puni, ou qu'il lui fût livré.

Ce pape ne pouvoit pas ignorer que depuis long-tems les puiſſances d'Allemagne ſouffroient impatiemment les extorſions de la cour de Rome. Il ne devoit donc pas juger

qu'elles lui ſacrifieroient un homme, dont la doctrine bien loin de ſcandaliſer, étoit alors conforme aux vœux de tout le monde. Il devoit craindre, au contraire, qu'enhardi par les applaudiſſemens du public & par la protection de l'électeur de Saxe, Luther ne formât de nouvelles entrepriſes; & que communiquant inſenſiblement ſa hardieſſe au peuple ignorant, il ne conduisît les eſprits de changement en changement, juſqu'à oſer ſapper les fondemens de la religion.

Ayant été condamné par le pape, Luther répondit d'une manière fort injurieuſe : cependant il reconnoiſſoit encore un juge, puiſqu'il appeloit au futur concile général,

auquel il offroit de ſe ſoumettre. Eraſme & tous les bons eſprits penſoient qu'il ne falloit pas pouſſer les choſes à l'extrémité, jugeant que le feu, qui conſumeroit les livres de Luther, ſeroit pour l'Allemagne le commencement d'un incendie. Ils demandoient donc un concile. Mais les nonces preſſèrent ſi vivement l'empereur, que les écrits de Luther furent brûlés dans pluſieurs villes. Luther écrivit, en 1520, encore avec plus d'emportement, & fit brûler à Witemberg la bulle de Léon avec les décrétales.

Sous prétexte de combattre des abus, Luther enſeignoit déja pluſieurs erreurs. Toujours plus obſtiné, à proportion que les contradictions

& les applaudiſſemens croiſſoient, il comparut à la diète de Worms, en 1521, où il avoit été cité, & il ne rétracta rien. Au contraire, il déclara qu'il ne reconnoîtroit ſes ſentimens pour faux, que lorſqu'on le convaincroit par des paſſages de l'écriture : car, ajoutoit-il, je ne me crois pas obligé de croire au pape ni aux conciles; puiſqu'il eſt conſtant qu'ils ont erré pluſieurs fois, & qu'ils ſe ſont contredits. Il nioit donc déjà la tradition, par conſéquent il n'étoit plus poſſible de le ramener. Il eſt évident que la diſpute alloit multiplier les queſtions, & produire de nouvelles erreurs. Avant que la diète ſe ſéparât, l'empereur fit publier la ſentence du

ban de l'empire contre Luther & contre tous ſes adhérens : mais l'électeur de Saxe, voulant ſauver ce novateur, le fit enlever ſecrètement, & conduire dans un château où il le garda une année entière, inconnu à tout le monde, même à ſes gardes.

Cette condamnation fit de nouveaux partiſans à Luther, qui continua d'écrire du fond de ſa retraite; c'eſt tout l'effet qu'elle produiſit. On ne ſévit point, ſoit parce que les puiſſances n'approuvoient pas toutes cette condamnation, ſoit parce que conſidérant le nombre des luthériens, on craignoit de cauſer de nouveaux déſordres.

La bulle du pape & la ſentence

de l'empereur n'ayant pas été exécutées, Adrien VI en porta ſes plaintes à la diète de Nuremberg. Perſuadé qu'en ſéviſſant, on éteindroit l'héréſie, il employa les motifs les plus preſſans. Il chargea même ſon nonce d'avouer que les abus, les excès & les abominations de la cour de Rome, où tout ſe trouvoit perverti, étoient une des cauſes des maux de l'égliſe. Il promettoit de travailler à une réforme: & il demandoit ſeulement du tems, remarquant que la maladie étoit ſi invétérée, qu'en voulant tout réformer à la fois, on s'expoſeroit à renverſer tout.

On pouvoit lui répondre qu'en peu de tems l'héréſie s'étoit ſi fort invétérée,

ıvétérée, qu'on n'étoit pas moins nbarraſſé à la détruire tout-à-coup, ı'il le paroiſſoit lui-même à réfor- er l'égliſe. En effet, c'eſt ſur les convéniens de ſévir que porta la ponſe de la diète. Elle propoſa)mme le remède le plus convena- e un concile libre, que le pape)nvoqueroit avec le conſentement : l'empereur dans quelques villes Allemagne. Voulant enſuite con-)urir à la réforme de la cour de ome, elle donna ce mémoire dont)us avons parlé & qui contenoit :nt griefs ; & pour y concourir us efficacement, elle déclara que on ne lui faiſoit pas juſtice, elle : ſouffriroit pas plus long-tems les :xations dont elle ſe plaignoit.

Adrien VI eſt le ſeul, qui ait eu véritablement le deſſein de réformer la cour de Rome : mais elle ne voulut pas ſe laiſſer réformer. Il vit avec chagrin qu'il n'étoit pas aſſez puiſſant, pour faire un auſſi grand bien. Trop âgé pour achever cet ouvrage, il ne put ſeulement pas le commencer : & les aveux, qu'il fit en cette occaſion, fournirent des armes à Luther : il les publia pour faire voir que les papes mêmes reconnoiſſent la vérité des reproches qu'il faiſoit au ſaint ſiège.

Clément VII & Paul III furent plus occupés de l'aggrandiſſement de leur famille, que des maux de l'égliſe. Leur ambition n'étoit pas propre à ramener les peuples, qui

ſe ſoulevoient : car on ne devoit pas être trop édifié, quand on conſidéroit qu'ils ne ſe donnoient des ſoins que pour aſſurer des principautés, l'un à ſon neveu, l'autre à ſon fils.

Il eſt vrai que les guerres de l'Europe n'étoient pas une conjoncture favorable à la tenue d'un concile général, & il eſt vrai que ni le pape, ni l'empereur ne vouloient ſérieuſement le convoquer; le pape, parce qu'il s'agiſſoit de réformer l'égliſe dans ſon chef, comme dans ſes membres; & que n'en n'étoit plus contraire aux vues ambitieuſes de Léon X, de Clément VII & de Paul III; l'empereur, parce qu'il vouloit retenir les papes

dans ſes intérêts, en les menaçant d'un concile ; & encore parce qu'il s'imaginoit que les troubles & les diviſions ſeroient favorables à l'accroiſſement de ſa puiſſance. Car il ſe propoſoit d'abattre les partis les uns par les autres, & de reſter ſeul maître de l'Empire, ou du moins de n'y trouver plus de vaſſaux capables de lui réſiſter.

Pour aſſurer que Charles-Quint ait eu cette ambition, il n'eſt pas néceſſaire d'avoir ſon aveu : car les princes n'avouent pas de pareils deſſeins : mais toute ſa conduite en eſt une preuve. Les princes proteſtans en étoient bien perſuadés, puiſqu'ils crurent devoir ſe liguer pour leur défenſe commune. Ils

firent leur première ligue à Torgau
:n 1526 : ils en firent une autre à
;malcalde en 1530 : ils la renouve-
èrent dans le même lieu en 1536
: en 1540. L'ambition de Charles-
Quint pouvoit ſeule entretenir leur
rainte auſſi long-tems : il n'auroit
enu qu'à lui de gagner leur con-
ance, en écartant tout ce qui
ouvoit leur paroître ſuſpect.

Cependant il devoit arriver un
:ms, où un concile entreroit dans
s vues de Charles-Quint : c'eſt
rſqu'il auroit lieu de juger que
s proteſtans ne ſe ſoumettroient
as ; & que par conſéquent, un
igement de l'égliſe paroîtroit l'au-
riſer à prendre les armes con-
eux. Or, dès que l'empereur vou-

droit un concile, les papes ne pourroient plus s'y refuſer : cependant il ſurvenoit d'autres difficultés.

Il s'agiſſoit de ſavoir de quelle manière ſe tiendroit le concile, & dans quel lieu : car c'eſt ce dont les proteſtans & le pape vouloient également décider. Le jugement paroiſſoit dépendre de la méthode qu'on ſuivroit dans l'examen des queſtions, & la méthode dépendoit du lieu. Si le concile ſe tenoit en Allemagne, les proteſtans ſe flattoient d'y avoir plus d'influence ; & le pape n'ignoroit pas qu'il en auroit davantage lui-même, s'il ſe tenoit en Italie. Il étoit bien difficile de concilier des vues auſſi contraires.

Clément VII, ſollicité par l'empereur, conſentit en 1533 à convoquer un concile libre, où tout ſeroit réglé comme dans les premiers conciles de l'égliſe ; & il offrit de le tenir à Mantoue, à Bologne ou à Plaiſance, au choix des allemands. Les proteſtans, aſſemblés à Smalcalde, conférèrent ſur ces propoſitions, & déclarèrent que le concile ne pouvoit être libre en Italie, parce que le pape y préſideroit par lui-même, ou par ſes nonces ; que cependant il n'étoit pas raiſonnable qu'il y eût aucune autorité, puiſqu'étant partie, il ne pouvoit pas être juge ; qu'ils demandoient donc que le concile ſe tînt en Allemagne, & que tout y fût décidé,

non par les maximes & par les uſages de la cour de Rome, mais par l'écriture ſeule.

On voit que les proteſtans qui étoient parties, vouloient être juges; quoiqu'ils prétendiſſent que le pape ne pouvoit pas être juge, parce qu'il étoit partie. Cependant il falloit bien que ceux qui entreroient au concile, fuſſent tout à la fois juges & parties, puiſqu'ils ne pouvoient être que catholiques ou proteſtans. Cela ſuffit pour faire prévoir que les décrets du concile, quelque part qu'on le tienne, ne ſeront jamais généralement reçus.

Clément VII étant mort l'année ſuivante, Paul III propoſa en 1535 la ville de Mantoue pour le lieu

du concile; & il l'y convoqua pour le mois de mai 1537, ſans avoir égard aux oppoſitions des proteſtans. Comme il avoit déclaré dans ſa bulle qu'il l'aſſembloit pour extirper l'héréſie luthérienne, ils s'obſtinèrent plus que jamais à vouloir un concile, qui fût indépendant du pape, & qui ſe tînt en Allemagne. Il nous ſemble que Paul III ſe ſeroit conduit avec plus de prudence, s'il eût paru ſuſpendre ſon jugement : car le moment où il convoquoit un concile pour juger leur doctrine, n'étoit pas celui qu'il falloit prendre pour les déclarer hérétiques, quoiqu'ils le fuſſent en effet.

Les rois de France & d'Ecoſſe

n'ayant pas approuvé le lieu qui avoit été choisi, & le duc de Mantoue lui-même ayant refusé sa ville, le pape indiqua le concile à Vicence pour l'année 1538. Les légats s'y rendirent pour en faire l'ouverture, & ils ne la firent pas. Comme il n'y vint qu'un évêque, on fut obligé de le proroger. Enfin après avoir été convoqué à Trente pour l'année 1532, il s'ouvrit en 1545 : mais les protestans déclarèrent dans toutes les diètes, qu'ils ne le reconnoissoient point pour légitime.

Si ce concile, comme il y a lieu de le présumer, n'extirpe pas l'hérésie, quel parti faudra-t-il prendre? faudra-t-il tolérer, ou sévir par le feu ?

Vers le milieu du ſeizième ſiècle, ce n'étoit pas un ſeul novateur qui enſeignoit l'héréſie ; c'étoient des peuples entiers qui l'avoient embraſſée, & qui la profeſſoient ſous la protection de leurs ſouverains. Les hérétiques étoient donc alors en Allemagne, par rapport aux catholiques, comme les turcs par rapport aux chrétiens : c'étoient des nations.

Cependant on va prendre les armes contre les proteſtans. Des princes, des factieux feront ſervir à leur ambition, le zèle, la crédulité, le fanatiſme des peuples. Nous verrons l'Europe ſouillée de tous les crimes de la ſuperſtition armée, & Henri le Grand tomber ſous les coups de

ce monſtre, lorſqu'il alloit faire le bonheur de ſon peuple.

Mais ſi après des guères longues & ſanglantes, il n'y a plus d'héréſie.... Mais cela n'arrivera pas. Au contraire, il faudra finir par tolérer les proteſtans, comme les turcs. Le nombre en ſera même augmenté : car la perſécution fera des martyrs & les martyrs feront des proſélytes. Si la tolérance eſt un mal, elle eſt un mal néceſſaire, toutes les fois que le ſang qu'on répand, au lieu de détruire l'erreur, n'eſt qu'un mal de plus. Mais venons à ces tems malheureux, & jugeons d'après l'événement.

CHAPITRE III.

Depuis l'ouverture du concile de Trente, juſqu'à la mort de Henri II, roi de France.

NON-SEULEMENT Charles-Quint voyoit avec plaiſir les troubles qui s'étoient formés ; mais encore il n'étoit pas même fâché de la guerre que les turcs faiſoient à l'Allemagne. Elle lui fourniſſoit des prétextes pour épuiſer les puiſſances de l'Empire, auxquelles il ne ceſſoit de demander des ſecours ; & il croyoit déjà prévoir le moment, où il les écraſeroit avec les forces qu'il tireroit de ſes autres états. Ce projet chimérique n'étoit pas aſſez grand

pour lui. Il portoit encore ſes prétentions ſur les couronnes du Nord, il en vouloit au moins diſpoſer ; & dans la dernière guerre qu'il avoit faite à François I, il avoit partagé la France avec Henri VIII. Une politique auſſi fauſſe ne pouvoit avoir de plan, & en effet Charles-Quint n'en a point. Ses entrepriſes ne ſe préparent jamais, elles ne tiennent point enſemble : ſes idées paroiſſent éparſes comme ſes états ; & ſes tentatives ſont preſque toujours au-deſſus de ſes forces. C'eſt ſur-tout l'argent qui lui manquoit : car l'Eſpagne portoit avec peine les impôts dont elle étoit chargée, & les tréſors de l'Amérique s'étoient épuiſés ſans ſuccès. Sa principale

reſſource étoit donc de demander aux allemands des ſubſides ſous prétexte de la guerre des turcs ; & il en obtenoit en offrant de terminer les diſputes de religion dans la première diète, ou en accordant la liberté de conſcience juſqu'au futur concile, qu'il promettoit de faire tenir en Allemagne.

Le pape ayant ſu que Charles-Quint & François I devoient le preſſer d'aſſembler un concile, s'étoit hâté de le convoquer afin de ne pas paroître y avoir été forcé. L'empereur fut offenſé de cette précipitation, parce qu'il auroit voulu paſſer pour le ſeul promoteur du concile, qu'il faiſoit attendre depuis ſi long-tems. Vou-

lant au moins faire penſer qu'il régleroit lui-même les matières qui ſeroient traitées, il fit publier trente-deux articles, qui avoient été rédigés par les docteurs de Louvain; & il ordonna de s'y conformer juſqu'à la déciſion des évêques. C'eſt à-peu-près comme s'il eût dit: je ne ſais pas ce qui ſera décidé, je ne ſais, par conſéquent, ce qu'il faudra croire: cependant voici ce que j'ordonne de croire en attendant. Cette démarche inconſéquente étoit à contre-tems dans le moment où le concile alloit s'aſſembler; mais il vouloit donner de l'inquiétude au pape & des eſpérances aux proteſtans. Paul III, qui n'ignoroit pas que Charles-Quint

desiroit moins de terminer les affaires de religion, que de profiter des circonstances qu'elles feroient naître, lui offroit le secours de ses armes spirituelles & temporelles pour soumettre les protestans, & comme l'empereur, il songea moins aux moyens de faire cesser les troubles, qu'aux avantages qu'il espéroit en retirer.

Pendant que les nonces attendoient à Trente, en mars 1545, les évêques pour faire l'ouverture du concile, on tenoit à Worms une diète, dans laquelle l'empereur avoit promis qu'on traiteroit d'abord & principalement des moyens de terminer les différens sur le dogme & sur la discipline. Mais croyant alors

devoir laiſſer au concile la déciſion de ces choſes, ou prenant ce prétexte pour éluder les engagemens qu'il avoit pris, il ſe borna à demander des ſubſides, après avoir aſſuré, que, ſi les pères de Trente ne s'occupoient pas ſérieuſement de la réforme, on ſeroit toujours à tems d'y ſuppléer dans une autre diète.

Les proteſtans déclarèrent qu'ils ne reconnoiſſoient pour légitime, ni le concile de Trente, ni tout autre qui ſeroit ſous la dépendance du pape; & ils demandèrent qu'on traitât d'abord des affaires de religion, puiſque c'étoit le principal objet pour lequel ils avoient été convoqués. L'empereur, voyant

qu'après de longues conteſtations il ne gagnoit rien ſur eux, rompit la diète, & en indiqua une autre à Ratisbonne pour le mois de janvier de l'année ſuivante. Son deſſein étoit de tenir les choſes en ſuſpens, & de laiſſer entrevoir qu'il ſe déclareroit pour ou contre le concile de Trente, ſuivant qu'il auroit lieu d'être content ou mécontent de la diète de Ratisbonne. D'un autre côté, il ménageoit ſi fort le pape, qu'il paroiſſoit quelquefois regarder comme indifférent, que le concile ſe tînt en Allemagne, à Trente, ou même à Rome.

Cependant les évêques de Trente étoient ſcandaliſés, que l'empereur, dans la ſuppoſition que le concile

ne travailleroit pas à la réforme, eût promis d'abandonner à une diète la déciſion des points controverſés. Etonnés que ce prince uſurpât ſur le ſacerdoce, ils l'étoient encore plus du ſilence du pape, qui auparavant s'étoit élevé avec courage contre une pareille entrepriſe : mais Paul III ſentoit le beſoin de ménager l'empereur, parce qu'il avoit un fils, auquel il vouloit donner les duchés de Parme & de Plaiſance.

Quoiqu'alors cet état relevât du ſaint ſiège & fît même partie de ſon domaine, le pape ne ſe flattoit pas de l'aſſurer à Pierre-Louis Farnèſe ſon fils, s'il n'obtenoit auparavant le conſentement de Charles-

Quint. Car les empereurs, qui avoient des prétentions ſur Parme & Plaiſance, pouvoient quelque jour les faire valoir, & dépouiller les Farnèſes.

Son ambition ne ſe bornoit pas là. Il demandoit encore le duché de Milan pour Ottavio, fils de Pierre-Louis, & gendre de l'empereur. Ce prince avoit épouſé Marguerite d'Autriche, veuve d'Alexandre Médicis.

Ayant été refuſé, il prit ſur lui de donner l'inveſtiture de Parme & de Plaiſance à Pierre-Louis Farnèſe. Quoiqu'il eût obtenu le conſentement des cardinaux, une pareille démarche, dans le tems que les évêques s'aſſembloient pour réfor-

mer l'égliſe, prêtoit de nouvelles armes aux luthériens, & faiſoit murmurer les catoliques Tout le public blâmoit l'ambition d'un pape, qui peu ſenſible aux maux de la chrétienté, donnoit des principautés à ſon fils, aux dépens même du patrimoine de S. Pierre.

Enfin le concile s'ouvrit le 13 décembre 1545. Il s'agiſſoit de ſavoir, ſi l'on commenceroit par la réformation. L'empereur le demandoit, parce qu'il vouloit paroître entrer dans les vues des proteſtans, & c'étoit d'ailleurs le plus sûr moyen de diminuer la prévention, où ils étoient contre le concile.

Le pape avoit d'autres intérêts,

Il ne le déclaroit pas, mais on le devinoit. Il ordonna donc à ſes nonces de faire commencer par la doctrine. Cependant les avis furent d'abord partagés; & ce n'eſt qu'après avoir vivement débattu la choſe, que les pères convinrent de traiter à la fois du dogme & de la réforme.

Le pape, effrayé au ſeul nom de réforme, ne put contenir ſa colère. Il ne cacha point à ſes nonces, combien il étoit mécontent de leur condeſcendance. Il réitéra même les ordres de commencer par la doctrine. Cependant il ſe radoucit, & donna ſon conſentement à ce qui avoit été arrêté. Peut-être ſongea-t-il que les pères prendroient

facilement le change, & que quand une fois ils traiteroient du dogme, ils iroient de queſtion en queſtion, & ſeroient long-tems ſans penſer à la réforme. C'eſt ce qui arriva.

La diète de Ratisbonne fut renvoyée, ſous différens prétextes, juſqu'au mois de juin 1547. L'empereur y parla avec plus de hauteur, qu'il n'avoit encore fait : il menaça même. Ce n'eſt pas que par l'intérêt qu'il prenoit au concile de Trente, il fût offenſé de ce que les luthériens refuſoient de le reconnoître, c'eſt parce qu'il ſe croyoit alors aſſez puiſſant pour les accabler. Il avoit déjà fait une partie de ſes préparatifs : il étoit ſur le point de conclure un traité avec

avec le pape : afin de tomber ſur eux avec toutes ſes forces, il avoit fait une trève avec Soliman. Il n'attendoit donc plus que l'occaſion pour éclater. Il y avoit long-tems que les luthériens ſe plaignoient de la chambre impériale. L'empereur, qui cherchoit à les mécontenter pour les porter à quelque ſoulévement, fit dire au préſident de cette chambre de favoriſer toujours les catholiques.

Avant que la diète s'aſſemblât, le bruit s'étoit répandu que l'empereur armoit à la ſollicitation du pape, & les proteſtans en avoient été allarmés. Cependant Charles-Quint leur avoit dit ſi poſitivement qu'il ne ſongeoit qu'à la paix, que

trompés par la diſſimulation, ils s'étoient enfin raſſurés. Le ton qu'il prit dans la diète, ne leur permit plus d'ignorer ſes vrais ſentimens.

Par le traité fait entre l'empereur & le pape, il étoit dit, que puiſque pluſieurs peuples d'Allemagne perſévéroient dans l'héréſie, & refuſoient de ſe ſoumettre au concile; le pape & l'empereur avoient jugé néceſſaire, pour la gloire de Dieu & le ſalut de la nation, d'armer contr'eux. Le pape s'obligeoit à donner à l'empereur deux cens mille écus d'or, & à fournir douze mille hommes d'infanterie & cinq cens chevaux. De plus il lui accordoit pour l'année courante la moitié des revenus des égliſes d'Eſpagne, avec

la permiſſion d'aliéner les biens des monaſtères de ce royaume, juſqu'à la ſomme de cinq cens mille écus. De ſon côté, Charles-Quint promettoit de lui céder une certaine partie de ce qu'on prendroit ſur les proteſtans, & de ne faire aucun accord avec eux que de concert avec lui. Ils convinrent encore que ſi quelqu'autre prince catholique vouloit entrer dans cette ſainte ligue, il y ſeroit admis & auroit part aux acquiſitions comme aux frais. Ce traité étoit pour ſix mois; après lequel terme, on devoit faire de nouvelles conventions, ſi la guerre continuoit. Par un article ſecret l'empereur aſſuroit le duché de Parme à Pierre-Louis Farnèſe.

Après avoir ſouvent promis de n'inquiéter perſonne au ſujet de la religion, après avoir aſſuré les luthériens que tous les différens ſur le dogme & ſur la diſcipline ſeroient réglés dans une diète ou dans un concile tenu en Allemagne; l'empereur ſe fût démenti trop ouvertement, s'il eût déclaré aux hérétiques, qu'il prenoit les armes pour leur ſalut & pour la plus grande gloire de Dieu. Ne pouvant donc plus cacher qu'il armoit, il diſſimula que la religion en fût le prétexte, & il voulut faire croire que l'ambition n'en étoit pas le motif.

En 1542 les princes de la ligue de Smalcalde avoient porté leurs plaintes à la diète de Spire, contre

Henri, duc de Brunſwick, qui ne ceſſoit de commettre des hoſtilités ſur les terres des proteſtans. On avoit eu égard à leurs remontrances, & il avoit été défendu aux catholiques de troubler la paix ; mais Henri ayant continué, Jean-Frédéric, électeur de Saxe, & Philippe, landgrave de Heſſe, eurent recours aux armes, & le dépouillèrent de ſes états. L'empereur, alors obligé de ménager les proteſtans, ne parut pas déſapprouver leur conduite. Lors même que le duc de Brunſwick vint lui demander d'être rétabli, il répondit que c'étoit aux princes de la ligue de Smalcalde à voir le parti qu'ils voudroient prendre.

En 1544 il fut réglé que Henri

pourſuivroit ſon droit en juſtice, & que juſqu'au jugement, ſon duché ſeroit en ſéqueſtre entre les mains de l'empereur. Cependant il prit les armes l'année ſuivante, malgré les défenſes de Charles-Quint, qui le menaçoit de le mettre au ban de l'Empire. Il fut fait priſonnier.

Alors le landgrave de Heſſe repréſenta, que Henri méritoit d'être mis au ban de l'Empire, parce qu'il avoit déſobéi & manqué à tous ſes engagemens. L'empereur éluda, exhortant les confédérés à uſer de la victoire avec modération, les invitant à congédier leurs troupes, puiſqu'ils n'avoient plus rien à craindre du duc de Brunſwick. Cependant quelque adroite que fût ſa

réponſe, elle fit naître des ſoupçons. En effet, il vouloit que cette guerre civile lui ſervît de prétexte pour prendre les armes contre les proteſtans.

C'eſt certainement Henri qui avoit troublé la paix de l'Empire. Néanmoins les princes alliés de la maiſon de Brunſwick ayant réuni leurs forces, l'empereur approuva non-ſeulement la ligue qu'ils avoient faite, il promit encore de leur donner des ſecours & de commander leur armée. Il crut avoir trouvé le moment qu'il attendoit; car ſes forces lui paroiſſoient alors bien ſupérieures à celles de l'électeur de Saxe & du landgrave de Heſſe. Voulant néanmoins toujours diſſi-

muler, il publia que l'ambition & la religion n'entroient pour rien dans ſes vues; qu'il étoit tems de terminer une guerre civile, qui continuoit au mépris de la majeſté impériale; & qu'il armoit uniquement contre les rebelles, dont le landgrave de Heſſe & l'électeur de Saxe étoient les chefs. Mais quelle que fût ſa diſſimulation, toute ſa conduite parloit trop clairement. Il fut donc facile aux princes qu'il accuſoit, de faire voir que la religion étoit le motif ou le prétexte de la guerre, & que l'empereur ſe propoſoit d'aſſervir l'Allemagne.

Il ſemble qu'en cette occaſion Paul III voulût ouvrir les yeux à ceux que la diſſimulation de Char-

les-Quint pouvoit tromper encore. Après avoir exposé, dans la bulle du jubilé, sa sollicitude pastorale pour le salut des hommes, après avoir gémi sur l'hérésie & sur la perte des ames, il dit, qu'il venoit de conclure une ligue avec l'empereur, pour forcer par les armes les hérétiques à se soumettre à l'église; & il exhorta les catholiques à demander au ciel par des prières & par des jeûnes le succès de cette guerre sainte. Le cardinal Farnèse, son légat, ayant joint l'armée dans le même esprit, voulut encore publier des indulgences: l'empereur déjà mécontent de la bulle du pape, s'y opposa. Ce prince, dont tout l'artifice étoit de

nier ce que tout le monde voyoit, venoit de mettre au ban de l'Empire l'électeur de Saxe & le landgrave de Heſſe, comme rebelles, ſéditieux, coupables de lèze-majeſté, perturbateurs du repos public; & il avoit eu ſoin d'écarter tout prétexte de religion.

Cependant ſes meſures étoient ſi mal priſes, que l'électeur & le landgrave avoient déjà raſſemblé quatre-vingt mille hommes, lorſqu'il ne leur en pouvoit encore oppoſer que neuf mille. Mais le défaut de concert affoiblit toujours les puiſſances liguées, & ſouvent des intérêts particuliers font abandonner ou trahir la cauſe commune. C'eſt pourquoi les proteſtans laiſ-

sèrent échapper deux fois l'occaſion d'écraſer l'empereur : ils ne la trouvèrent plus, lorſque ce prince eut raſſemblé toutes ſes forces.

L'armée de Charles-Quint, mal payée, manquoit de vivres & de fourrages ; le tems qui devenoit mauvais, commençoit à cauſer des maladies ; & on délibéroit, ſi on ne licencieroit pas les troupes, lorſqu'une diverſion prépara de plus grands ſuccès.

En mettant l'électeur & le landgrave au ban de l'Empire, Charles-Quint avoit donné leurs états à Maurice de Saxe, duc de Miſnie, le menaçant de la même peine, s'il refuſoit de joindre ſes armes aux ſiennes.

Maurice étoit proteſtant & de la ligue de Smalcalde : mais il avoit encore des raiſons plus fortes, pour ſe refuſer aux offres de l'empereur : car l'électeur de Saxe, ſon parent & ſon tuteur, avoit gouverné ſes biens avec beaucoup de zèle ; & le landgrave de Heſſe, ſon beau-père, lui avoit conſervé la Miſnie contre les entrepriſes de Ferdinand d'Autriche. Cependant il envahit la Saxe, que l'électeur avoit confiée à ſes ſoins. Cette nouvelle répandit la conſternation parmi les confédérés ; & Jean-Fréderic ayant emmené la plus grande partie des troupes pour aller au ſecours de ſes états, on ne ſongea plus qu'à mettre en quartier d'hiver celles qui reſtoient.

reſtoient. Charles-Quint fit alors des conquêtes. Mais le pape rappela ſes troupes, ſous prétexte que les ſix mois étoient expirés. Il commençoit à craindre la puiſſance de l'empereur.

Au commencement de l'année ſuivante la ligue de Smalcalde ne ſubſiſtoit preſque plus. Elle ſe trouvoit privée de tout ſecours étranger par la mort des rois d'Angleterre & de France. Jean-Fréderic avoit recouvré ſes états & même conquis la plus grande partie de la Miſnie. Mais reſté ſeul, inférieur en forces, trahi même, il fut vaincu & fait priſonnier. Il étoit fils de Fréderic le Sage.

Sans conſulter les états de l'Em-

pire, l'empereur condamne à mort Jean-Fréderic, qui apprend ſon arrêt ſans émotion. Bientôt après cependant il lui fit grace de la vie, à la ſollicitation de Maurice, qui craignit que l'horreur de ce jugement retombant ſur lui-même, ne lui ſuſcitât des ennemis, & ne lui fît perdre la Saxe. Jean-Frédéric donna ſa renonciation à l'électorat, & Charles-Quint confirma la Saxe à Maurice, afin de faire croire qu'il n'avoit pas pris les armes pour la religion.

Le landgrave ſe livra enſuite lui-même, comptant ſur la clémence de l'empereur, dont l'électeur de Brandebourg & Maurice s'étoient rendus cautions. Charles-Quint,

contre la foi donnée, le retint priſonnier. Maître alors des deux chefs de la ligue qu'il avoit diſſipée, il établit des garniſons étrangères dans pluſieurs villes, il chargea d'impôts les peuples & ſur-tout les proteſtans, il crut avoir ſoumis tout le corps germanique; il ſe trompa: de pareilles révolutions ne ſont pas ſi promptes. Il faut du tems pour accoutumer au joug des peuples aguerris, qui ne l'ont jamais porté, ſur-tout quand le fanatiſme leur donne un nouveau courage.

Pendant que ces choſes ſe paſſoient en Allemagne, le concile s'étoit transféré à Bologne, ou plutôt il étoit proprement diſſous; car une partie des évêques étoit

reſtée à Trente, & pluſieurs s'étoient tout-à-fait retirés. L'empereur, mécontent de cette tranſlation, avoit encore un autre ſujet de plaintes contre le pape ; il le ſoupçonnoit de s'être allié de la France, pour abaiſſer la maiſon d'Autriche en Italie. Sur ces entrefaites, Pierre-Louis Farnèſe, qui ſe faiſoit déteſter, fut aſſaſſiné, l'année de la mort de François I & de Henri VIII; Ferdinand de Gonzague, gouverneur du Milanès, ſe ſaiſit de Plaiſance au nom de l'empereur, qu'on ſoupçonna d'avoir eu part à la conſpiration. Ce fut une queſtion de ſavoir ſi Plaiſance appartenoit à l'Empire ou au ſaint ſiège.

Comme le concile étoit ſuſpendu,

ou que du moins le pape ne permettoit pas aux évêques de revenir à Trente, l'empereur crut devoir prendre des mesures pour suspendre aussi les disputes de religion. Dans cette vue il fit faire un formulaire, qu'on nomma *interim*, parce qu'il contenoit les articles qu'il falloit croire, en attendant les décisions d'un concile. Cet acte ayant été reçu dans la diète d'Augsbourg que bloquoit l'armée impériale, fut imprimé & publié. Mais bien loin de terminer les disputes, il en fit naître de nouvelles; car il ne contenta ni les protestans ni les catholiques. Charles-Quint cependant sévissoit contre les villes, qui ne le vouloient pas recevoir. Ce n'est pas qu'il fût

convaincu que tous les articles de ſon *intérim* fuſſent autant d'articles de foi, puiſqu'on n'y devoit croire qu'en attendant que l'égliſe eût décidé : mais il ne cherchoit qu'un prétexte pour exercer ſon deſpotiſme. Il le trouva, car il y eut à ce ſujet bien des révoltes & bien du ſang répandu.

Depuis long-tems Charles-Quint avoit fait élire roi des Romains, Ferdinand ſon frère. Il ſe repentoit de n'avoir pas conſervé cette couronne pour un fils, qu'il croyoit former dans l'art de gouverner, & dont il concevoit les plus grandes eſpérances, parce qu'il le trouvoit plein de diſſimulation & d'artifice. Il tenta d'obtenir la renon-

ciation de Ferdinand, qui bien loin de la donner, prit des meſures pour ſe maintenir dans ſes droits. Maurice & les autres princes proteſtans, charmés de voir naître la diviſion dans la maiſon d'Autriche, promirent au roi des Romains de ne pas ſouffrir que l'empereur le dépouillât. Charles-Quint, qui ignoroit les liaiſons de ſon frère crut, dans l'ivreſſe de ſes ſuccès, que les électeurs n'oſeroient ſe refuſer à ſes vues. I préſumoit trop : plus il ſe croyoit abſolu, plus il faiſoit redouter un fils, qui recueilleroit toute ſa puiſſance. Le ſeul fruit de ſon proje fut de mettre la diviſion dans ſa famille & de ſoulever l'Empire.

Les proteſtans ayant formé une

nouvelle ligue, cherchèrent un appui dans une puiſſance étrangère. L'Angleterre n'étoit pas en état de donner des ſecours. Henri VIII avoit laiſſé la couronne à Edouard VI, qu'il avoit eu de Jeanne Seymour. Accoutumé au pouvoir abſolu, ce prince s'étoit imaginé qu'il le conſerveroit après ſa mort : mais le conſeil de régence, qu'il nomma pour gouverner pendant la minorité de ſon fils, n'eut rien de plus preſſé que de s'écarter de ſes dernières volontés.

Les membres de ce conſeil étoient diviſés ſur la religion, & les principaux favoriſoient le luthéraniſme. L'héréſie fit donc de grands progrès. Le peuple embraſſa la nouvelle

doctrine avec d'autant plus d'ardeur, qu'il avoit été plus contenu juſqu'alors ; & les grands excitèrent le fanatiſme, dans l'eſpérance de s'enrichir des dépouilles du clergé ſéculier, dont les biens furent en effet envahis, comme ceux des moines l'avoient été.

Par-tout où prévaloient les proteſtans, ils portoient la réforme juſqu'aux derniers excès, aboliſſant tout rite, toute cérémonie, toute pompe, & réduiſant la religion à une contemplation ſpirituelle. Ils croyoient que réformer, n'étoit autre choſe que rejetter tout ce que l'égliſe romaine obſervoit. Mais en condamnant tout culte qui parloit aux ſens, ils tomboient ſouvent

dans des rêveries ſemblables à celles des gnoſtiques. Pluſieurs dans leur enthouſiaſme croyoient pouvoir s'élever immédiatement juſqu'à Dieu.

La prétendue réforme devenoit donc ſuperſtitieuſe, en croyant éviter la ſuperſtition. Cette religion toute ſpirituelle avoit encore un autre inconvénient : c'eſt qu'elle ne pouvoit pas durer. Elle n'avoit pour elle que les premiers momens de ferveur, & on prévoyoit que lorſque l'enthouſiaſme ſeroit diſſipé, un culte ſans cérémonies ne ſeroit plus à la portée du peuple.

Le conſeil de régence, qui connut ces inconvéniens, crut tenir un juſte milieu entre les catholiques & les luthériens, en conſervant des

rites de l'égliſe romaine. Il innova même plus lentement ſur le dogme; mais ces tempéramens ne ſe prenoient pas dans des circonſtances favorables. Les eſprits échauffés trouvoient qu'on faiſoit trop ou qu'on ne faiſoit pas aſſez. Ils ſe diviſoient, ils diſputoient, & les ſectes ne ceſſoient de ſe multiplier. Dans cette confuſion, il n'étoit pas poſſible de définir l'héréſie, & cependant une loi du royaume condamnoit les hérétiques au feu. Si, par conſéquent, toutes les ſectes ne s'étoient pas réunies par la haine qu'elles conſervoient contre ce qu'elles appelloient le papiſme elles ſe ſeroient brûlées les unes à l'envi des autres. Cependant, le

conſeil de régence, parce qu'il pouvoit ſévir, perſécutoit ceux qui n'approuvoient pas ſon rituel. Edouard, plus ſage, quoiqu'il n'eût que dix à onze ans, ſigna à regret & malgré lui, la ſentence qui condamnoit une femme au feu.

Ces troubles de religion n'étoient pas les ſeuls. Une guerre avec l'Ecoſſe, une autre avec la France, des révoltes dans pluſieurs provinces, & des factions continuelles qui conduiſirent ſur l'échafaud le chef même de la régence, ſont autant de raiſons qui ne permettoient pas au roi d'Angleterre de donner des ſecours aux proteſtans d'Allemagne.

Henri II, fils de François I, ré-

gnoit en France. Il venoit de recouvrer Boulogne ſur les anglois, & de faire avec Edouard un traité de paix, dans lequel il avoit compris l'Ecoſſe. Auſſi brave que ſon père & moins précipité dans ſes démarches, il avoit déjà la réputation d'un politique habile & d'un bon capitaine. Jaloux d'abaiſſer la maiſon d'Autriche, il entra volontiers dans la ligue des princes allemands.

Maurice étoit le chef de cette ligue. Il aſſiégeoit alors la ville de Magdebourg, que Charles-Quint avoit miſe au ban de l'Empire, & il faiſoit à deſſein traîner ce ſiège, afin d'avoir le tems de raſſembler plus de forces & de s'aſſu-

rer un plus grand nombre d'alliés.

L'empereur ne ſoupçonnoit rien de ce qui ſe tramoit. Il craignoit même ſi fort de rompre avec la France, qu'il n'oſoit armer contre Ottavio Farnèſe, que les troupes de Henri avoient rétabli dans le duché de Parme : Paul III étoit mort, & cette guerre ne paroiſſoit intéreſſer que le roi de France qui ſoutenoit Ottavio, & Jules III, qui prétendoit que Parme appartenoit au ſaint ſiège. Charles-Quint ne prévoyoit pas qu'elle feroit une diverſion dont les proteſtans d'Allemagne tireroient avantage.

Cependant Henri défendit par un édit d'envoyer de l'argent à Rome pour les bulles ; & l'empe-

reur ſollicité par le pape, crut enfin pouvoir faire marcher ſes troupes comme auxiliaires, & faire ainſi la guerre au roi de France ſans rompre la paix. Les françois lui enlevèrent pluſieurs places. La guerre alors s'alluma de plus en plus. Il fallut envoyer de nouvelles troupes, & dégarnir les places d'Allemagne.

Comme elle duroit plus qu'il n'avoit penſé, il ſe trouvoit déjà dans l'embarras, parce qu'il manquoit encore d'argent. D'un autre côté, les turcs faiſoient des conquêtes dans la Tranſilvanie & dans la Hongrie. Telle étoit la poſition de l'empereur, lorſque Maurice lui déclara la guerre; apportant pour raiſons la priſon du landgrave con-

tre la foi donnée, & les attentats commis contre la liberté du corps germanique.

Charles-Quint, qui croyoit avoir assujetti l'Allemagne, s'enfuit à la hâte d'Inspruck; trop heureux d'échapper, il abandonna tous ses équipages, & la plus grande partie de sa cour le suivit à pied, la nuit, dans de mauvais chemins.

Hors d'état de résister aux princes ligués, il donna plein pouvoir au roi des romains de traiter de la paix. Elle fut faite à Passaw le 2 août 1552, par une transaction célèbre, qui assura la liberté du corps germanique. Les principaux articles étoient que *l'interim* seroit supprimé;

que l'empereur assembleroit une diète, pour terminer les disputes de religion ; qu'en attendant, les protestans jouiroient d'une entière liberté de conscience ; que les assesseurs de la chambre impériale seroient tirés indifféremment des deux religions ; & que si dans la diète prochaine les esprits ne pouvoient pas se concilier, la transaction présente seroit observée comme loi de l'Empire.

Henri II avoit conquis Metz, Toul & Verdun, qui sont depuis restés à la France : mais abandonné par ses confédérés, il ne fut point compris dans le traité de paix. Ainsi chargé seul de tout le poids de la guerre, il fut obligé de met-

tre des impôts, & d'aliéner une partie de ſon domaine.

L'empereur, voulant reprendre les places qui lui avoient été enlevées, vint mettre lui-même le ſiege devant Metz, avec une armée de cent mille hommes & une artillerie nombreuſe. Il le leva le mois de janvier ſuivant, après avoir perdu plus du tiers de ſes troupes. Le duc de Guiſe commandoit dans la place.

Charles-Quint ſe vengea de cet affront ſur Térouane, que ſes généraux prirent, & qu'il fit démolir entièrement. Il n'en reſte plus que les ruines. Ils le rendirent auſſi maître de Verdun. La guerre continua dans les Pays-Bas, & en Italie, avec des ſuccès variés;

cependant avec plus d'avantages du côté des françois. Elle ſe ralentit enfin en 1555, parce qu'on étoit épuiſé de part & d'autre.

Edouard étoit mort en 1555, dans la ſeizième année de ſon âge, regretté des anglois, qui aimoient en lui la douceur de ſon caractère, ſon application à l'étude & aux affaires, ſon extrême facilité; la juſteſſe de ſon eſprit, & ſon amour pour l'équité. Il laiſſoit un royaume épuiſé, les finances en mauvais état, & le domaine de la couronne livré au brigandage des courtiſans. On eſpéroit que s'il eût vécu, ſon économie auroit pu réparer ces déſordres, qui étoient uniquement l'effet de la régence.

Marie, fille de Henri VIII & de Catherine d'Arragon, monta ſur le trône, malgré les intrigues du duc de Northumberland qui voulut mettre la couronne ſur la tête de Jeanne Gray, ſous prétexte que Marie & Eliſabeth avoient été déclarées illégitimes. Nous avons vu que Marie, ſœur de Henri VIII, avoit épouſé Louis XII : veuve peu de tems après, elle épouſa le duc de Suffolk. C'eſt de ce mariage que deſcendoit Jeanne Gray, qui ſe trouvoit par ſa mère petite-nièce de Henri. Elle perdit la tête ſur un échafaud, ainſi que le duc de Northumberland.

Auſſitôt que Charles-Quint eut appris que Marie étoit reine d'An-

gleterre, il projetta de mettre cette couronne dans ſa famille, en mariant Philippe ſon fils, alors veuf, avec cette princeſſe. Il s'imaginoit ſans doute qu'on eſt d'autant plus puiſſant, qu'on a un plus grand nombre de royaúmes. Marie accepta cette propoſition avec joie, & le mariage ſe fit, après qu'on eût pris toutes les meſures pour aſſurer les libertés de la nation angloiſe qui n'approuvoit point cette alliance.

Mais plus les conditions étoient favorables à l'Angleterre, moins on comptoit ſur la fidélité de l'empereur à les remplir. On ſe rappeloit le deſpotiſme qu'il avoit exercé ſur l'Empire, malgré la capitulation qu'il avoit ſignée à ſon avénement.

On voyoit gémir ſous ſon joug les Pays-Bas, le Milanès & le royaume des Deux-Siciles. Philippe, auſſi diſſimulé, auſſi faux, paroiſſoit encore plus à craindre, parce qu'il montroit un orgueil qui le portoit à la tyrannie. On redoutoit le tribunal de l'inquiſition, que Charles-Quint avoit établi, autant qu'il avoit pu dans tous ſes états (*a*).

(*a*) L'inquiſition cauſa de ſi grands ſoulèvemens dans les Pays-Bas, & en fit ſortir un ſi grand nombre de familles, que Charles Quint fut obligé d'abandonner le deſſein de l'y établir. Malgré cette expérience il voulut quelque tems après l'établir dans le royaume de Naples. Ferdinand le catholique l'avoit déjà tenté iuutilement. Cependant les napolitains, plus accoutumés qu'aucun autre peuple à ſouffrir toutes les vexations de la

On ſavoit les barbaries que les eſpagnols avoient commiſes dans la

---

cour de Rome, paroiſſoient faits pour ſe ſoumettre encore à ce tribunal. Mais ils l'avoient connu ſous les princes de la maiſon d'Anjou : ils le connoiſſoient encore d'après ce qui ſe paſſoit en Eſpagne ; & comme les princes d'Arragon n'avoient point reçu les inquiſiteurs, ou les avoient toujours contenus, en les ſoumettant aux magiſtrats, les napolitains ne concevoient plus que de l'horreur pour l'inquiſition. La nobleſſe & le peuple, tout le monde prit les armes, & on ſe battit dans Naples pendant plus de quinze jours. Il ſe trouva que Charles-Quint n'avoit fait que compromettre ſon autorité.

Ce n'a pas été une leçon pour ſes ſucceſſeurs ni pour les papes : car ils ont continué de faire des tentatives juſqu'en 1709, que l'empereur Charles VI abolit tout-à-fait l'inquiſition. *Voyez* Giannone, *l.* 32, *c.* 5.

conquête de l'Amérique. Tout, en un mot, faiſoit préſager que l'Angleterre, devenue province d'Eſpagne, ſeroit réduite à la plus grande ſervitude.

Dans le mécontentement général que produiſoit ce mariage, il ne manquoit au peuple qu'un chef. Mais ſoit crainte, ſoit prudence, la nobleſſe ne remua pas; & une révolte mal concertée ne fit qu'affermir l'autorité de la reine.

Elevée dans la religion catholique, Marie ſe hâta de la rétablir. La révolution fut auſſi ſubite qu'elle pouvoit l'être. Il eût été plus ſage d'uſer de quelque modération. Comme l'héréſie avoit gagné la multitude, & que les eſprits étoient dans

la

la chaleur de l'enthouſiaſme, une perſécution trop ouverte ne pouvoit qu'allumer la haine contre ce qu'on appeloit le papiſme. Elle devenoit d'autant plus odieuſe que la reine s'étoit rendue odieuſe elle-même par ſa cruauté contre tous ceux qui paroiſſoient avoir eu part à la conſpiration de Northumberland.

Une ſeule choſe ſuſpendit quelque peu les coups de Marie : c'eſt que dans l'impatience de l'arrivée de Philippe, il ne lui reſtoit de raiſon que pour compter les momens. Enflammée pour un époux qu'elle n'avoit jamais vu, piquée du ſilence dédaigneux qu'il gardoit avec elle, courroucée contre la nation qui

n'approuvoit pas ſon choix, elle étoit encore inquiète avec fondement, quand elle conſidéroit que ſes attraits, qui avoient toujours été médiocres, étoient flétris par l'âge & par la maladie, & que ſa paſſion immodérée ne les rétabliſſoit pas.

Philippe arriva. Il eût fallu d'autres charmes que ceux de la reine, pour faire naître l'amour dans une ame où l'ambition régnoit ſeule. Elle eût voulu, pour lui plaire, mettre la couronne ſur ſa tête. Elle le tenta vainement. Il ne lui reſta d'autres reſſources que d'extorquer l'argent de ſes ſujets, pour aſſouvir l'avarice de ſon époux.

On s'occupa des moyens de ré-

concilier l'Angleterre avec l'égliſe. Il étoit difficile de ramener le peuple : mais on compoſa avec les grands, à qui on abandonna les biens qu'ils avoient enlevés au clergé. Lorſque les membres du parlement virent leur fortune à couvert, ils firent peu de réſiſtance. Les deux chambres ſupplièrent le roi & la reine de les protéger auprès du ſaint ſiège, pour obtenir l'abſolution de leur faute ; & le cardinal Pole, légat de Jules III, leva les cenſures, & reçut les anglois à la communion de l'égliſe.

Ce cardinal, plein de zèle pour la vraie religion, croyoit, quoique légat, qu'il ne falloit pas employer la violence pour précipiter une ré-

volution, qu'on ne pouvoit trop desirer. On prétend même que l'empereur donnoit le même conseil à Philippe & à Marie, avouant que la persécution n'avoit fait que mettre le trouble dans ses états. La reine ne goûta pas cette modération. On a compté que dans le cours de trois ans, deux cens soixante-dix-sept personnes furent brûlées; & qu'un plus grand nombre fut condamné à d'autres peines. Mais ce n'étoit rien en comparaison de ce que Charles-Quint avoit fait dans les Pays-Bas, où l'on assure que cinq mille personnes furent pendues, décapitées, enterrées vives, ou brûlées, pour n'avoir pas voulu recevoir son *interim*. Le nom-

bre de ces exécutions n'avoit pas été moindre en France ; & on remarque que les progrès de l'héréſie en avoient été plus grands. Toute l'hiſtoire prouve que le fanatiſme de la ſuperſtition eſt encore plus difficile à ſubjuguer, que le fanatiſme de la liberté ; & qu'il faut que le tems qui amène le calme, prépare les eſprits à la vérité.

Pendant qu'on ſéviſſoit en Angleterre, la diète d'Augsbourg, convoquée en conſéquence du traité de Paſſaw, établiſſoit la tolérance en Allemagne. Il fut arrêté que les proteſtans jouiroient d'une entière liberté de conſcience & de tous les droits des catholiques ; & on condamna aux peines portées con-

tre les perturbateurs du repos public, ceux qui les inquiéteroient pour la religion.

Charles-Quint étoit alors à Bruxelles, où il ſe préparoit à renoncer à tous ſes états en faveur de Philippe, qu'il avoit appelé auprès de lui. Il lui avoit déjà donné le Milanès & le royaume de Naples : il lui céda encore les Pays-Bas, & quelques ſemaines après, l'Eſpagne & tout ce qu'il poſſédoit en Amérique. Il ouvrit les yeux en deſcendant du trône. Si c'étoit trop tard pour lui, c'étoit aſſez tôt pour éclairer ſon fils. Il lui recommanda de veiller au bonheur des peuples, & de gouverner par l'amour plutôt que par la crainte ; reconnoiſſant

le vuide de ſes projets ambitieux, qui avoient fait le malheur de ſes ſujets, celui de ſes voiſins & le ſien propre.

Afin que ſon fils eût le tems de s'affermir dans les états qu'il venoit d'abdiquer, il fit une trève de cinq ans avec la France ; & il termina la guerre d'Italie, en donnant à Ottavio Farnèſe l'inveſtiture de Parme & de Plaiſance. Il auroit encore voulu laiſſer l'Empire à ſon fils, & il fit de nouvelles tentatives auprès de Ferdinand : il crut au moins pouvoir obtenir que Philippe ſeroit déclaré vicaire de l'Empire en Italie & dans les Pays-Bas. Ferdinand ne voulut rien céder.

Quoique Charles-Quint n'influât

plus guère ſur la terre, il crut cependant que ce qui arrivoit dans les cieux, devoit encore le regarder : il prit une comète pour le préſage de ſa mort. Cela le confirma dans le deſſein d'abdiquer l'Empire : mais il s'imagina avoir beſoin du conſentement du pape, & ce qu'il y a de plus ſingulier, c'eſt qu'il ne l'obtint pas. Il abdiqua cependant, & ſe retira en Eſpagne dans l'abbaye de S. Juſt.

Pendant que Charles-Quint renonce au monde à l'âge de cinquante-cinq ans, Paul IV, près de la décrépitude, ne rouloit que des projets d'ambition, & vouloit procurer des principautés aux Caraffes, ſes neveux. Voyant que la trève

qu'on venoit de conclure faiſoit tomber toutes ſes eſpérances, il envoya des ambaſſadeurs aux rois de France & d'Eſpagne, ſous prétexte d'offrir ſa médiation pour une paix ſolide, & dans le vrai pour allumer la guerre de nouveau. Il y réuſſit : Henri rompit la trêve.

Mais ſoit que Philippe II, roi d'Eſpagne, eût des ſoupçons, ſoit qu'il voulût profiter d'une circonſtance, qui privoit le pape de tout ſecours, le duc d'Albe qui commandoit dans le royaume de Naples, commença les hoſtilités dans l'état eccléſiaſtique. Le roi de France fit auſſitôt partir des troupes, & la guerre recommença en Italie.

L'Angleterre étoit épuiſée. Ce-

pendant Marie, contre l'avis de ſes miniſtres, voulut tout ſacrifier à Philippe, qui menaçoit de ne la plus revoir, ſi elle ne prenoit les armes pour lui. Après avoir employé toute ſorte de moyens pour mettre ſon peuple à contribution, elle leva dix mille hommes, qui ſe joignirent à cinquante mille que le roi d'Eſpagne avoit dans les Pays-Bas.

Emanuel-Philibert, duc de Savoie, qui commandoit cette armée, mit le ſiége devant S. Quentin. Le connétable de Montmorenci, avec la moitié moins de troupes, s'avança pour faire entrer quelque ſecours dans la place : il fut vaincu & fait priſonnier. Les ennemis s'é-

toient ouvert la frontière par cette victoire, & la conſternation ſe répandoit dans Paris, lorſque l'amiral de Coligni, qui s'étoit jetté dans S. Quentin, défendit ſi vaillamment cette place foible & mal pourvue, qu'il ſuſpendit les progrès de l'armée victorieuſe. La ſaiſon ſe trouvant trop avancée, elle ne ſongea plus qu'à prendre ſes quartiers d'hiver.

Le duc de Guiſe, rappelé d'Italie où il commandoit, enleva Calais au milieu de l'hiver, place qui paſſoit pour imprenable, & ſur laquelle les françois n'avoient jamais oſé faire de tentatives. Les anglois avoient cette place depuis deux cens ans. Elle étoit pour eux

la clef du royaume : dès qu'ils l'eurent perdue, ils ne conservèrent plus rien en France. Cependant les françois reçurent encore un échec à Gravelines, où le comte d'Egmont les défit pour la seconde fois ; car il avoit eu beaucoup de part à la victoire de S. Quentin. Sur ces entrefaites, Marie étant morte, Philippe à qui les intérêts de l'Angleterre devenoient indifférens, se prêta à une négociation de paix.

Ce fut cette année seulement que la renonciation de Charles-Quint à l'Empire fut présentée aux électeurs ; différentes circonstances n'ayant pas permis d'assembler plutôt une diète électorale, Paul IV fit encore de nouvelles

nouvelles oppoſitions. Il prétendoit que l'abdication n'avoit pu ſe faire ſans ſon aveu ; & que quand il y auroit conſenti, ce ſeroit encore au ſaint ſiège à déſigner un ſucceſſeur à Charles-Quint. Ce pontife ſuperbe ſe plaçoit au-deſſus des rois, & croyoit devoir encore diſpoſer des couronnes. Ce n'eſt pas là le chef qu'il falloit alors à l'égliſe.

Il ne faut pas s'étonner de cette façon de penſer du pape ; car les électeurs eccléſiaſtiques paroiſſoient l'approuver, & Ferdinand lui-même refuſoit de recevoir l'Empire, s'il n'avoit auparavant le conſentement du ſaint ſiège. Il accepta cependant, mais ce ne fut qu'après avoir arrêté

qu'il enverroit une ambaſſade à Rome, pour obtenir la confirmation de tout ce qui avoit été fait.

Quelques mois après, Charles-Quint fit célébrer ſes obsèques la veille de ſa mort. Son mauſolée fut dreſſé dans l'égliſe de S. Juſt: il s'étendit dans une bière : on dit ſur lui un *De profundis* & un *Libera ;* & il mourut le lendemain, dans ſa cinquante-huitième année. L'inquiſition voulut faire brûler ſon teſtament, où elle crut voir des héréſies.

Sous le règne de ce prince, les turcs s'emparèrent de la Hongrie, pillèrent l'Autriche, ravagèrent les côtes de Naples, de Sicile, d'Italie;

les françois enlevèrent à l'Empire Metz, Toul & Verdun ; & les proteſtans, après avoir été perſécutés, obtinrent une entière liberté de conſcience.

L'année ſuivante la paix fut conclue entre la France, l'Angleterre & l'Eſpagne par le traité fait à Cateau-Cambreſis ; & pour en reſſerrer les nœuds, Henri donna ſa fille Eliſabeth à Philippe II : mais ce mariage occaſionna des fêtes, qui finirent d'une manière funeſte ; car le roi de France mourut d'une bleſſure, qu'il reçut dans un tournoi. Il étoit dans la treizième année de ſon règne & dans la quarante-unième de ſon âge. Ce prince laiſſa le royaume dans un état qui

préſageoit les plus grands malheurs.

CHAPITRE IV.

Des principales puiſſances de l'Europe pendant le règne de François II, roi de France.

LA conquête du royaume de Naples par Charles VIII changea la face de l'Europe. Les nations s'étoient occupées de leurs troubles ſéparément : alors l'Italie, l'Allemagne, la France, l'Angleterre & l'Eſpagne commencèrent à s'obſerver, & à former des ligues contre la puiſſance qui paroiſſoit plus redoutable. Si dans des circonſtances auſſi nouvelles les ſouverains n'ont

pas ſu ſe conduire, il ne faut pas s'en étonner : aucun ne ſavoit juger ni des forces, ni des intérêts de ſes voiſins, ni même de ſes forces & de ſes intérêts propres.

Charles VIII, Louis XII & François I croient que rien ne leur réſiſtera au-dehors, parce que rien ne leur réſiſte au-dedans. A la tête d'une nobleſſe courageuſe, qui n'ambitionne que de partager avec ſon roi la gloire d'une conquête, ils marchent comme aſſurés du ſuccès ; & leur confiance, mal fondée, répand une fauſſe alarme chez les peuples voiſins de la France. Ils oſent, donc ils peuvent ; c'eſt ainſi qu'on jugeoit de leur puiſſance, ſans conſidérer quelles ſeroient leurs

reſſources pour conquérir & pour conſerver.

Si les italiens avoient eu encore un Laurent Médicis, ils en auroient jugé tout autrement. Ce grand homme auroit prévu que les rois de France ne pouvoient avoir que des ſuccès momentanés : il ſe ſeroit même flatté de les arrêter par les ſeules forces réunies de l'Italie : ou du moins il auroit été sûr de ruiner, en temporiſant, leurs troupes dans les champs mêmes de leurs victoires. Peut-être les rois n'auroient-ils pas ſeulement ſongé à paſſer les Alpes. Mais leur confiance augmenta en voyant l'effroi & les mouvemens plus inquiets que raiſonnés des princes & des républi-

ques d'Italie : parce que ces peuples craignoient de tomber ſous leur domination, ils s'imaginèrent de pouvoir les ſubjuguer.

Cette confiance, que produit l'ignorance de ſes reſſources & de celles de l'ennemi, a été le défaut des puiſſances de l'Europe, depuis Charles VIII juſqu'à la mort de Charles-Quint. Voilà pourquoi elles entreprennent au-delà de ce qu'elles peuvent, & que leurs ſuccès ne laiſſent voir que des efforts inutiles & ruineux. On prévoit que, tant qu'elles ne ſe conduiront pas mieux, elles ne prendront les armes que pour prendre les armes ; qu'elles les quitteront par épuiſement, lorſqu'elles verront leurs eſpérances

trompées, & que trop foibles pour conſerver leurs conquêtes & pour recouvrer ce qu'elles auront perdu, elles ſeront forcées de finir par ſe rendre mutuellement ce qu'elles ſe ſeront pris. Il eſt rare qu'une province de plus rende un royaume plus puiſſant, ſouvent elle l'affoiblit : que faut-il donc penſer de ces guerres, qui après avoir coûté bien des ſujets, mettent dans la néceſſité de fouler par des impôts ceux qui reſtent ?

Comme d'un côté on formoit des entrepriſes au haſard, on cherchoit de l'autre, encore au haſard, les moyens de les faire échouer ; & la fortune étoit on ne peut pas plus inconſtante, parce qu'il n'y avoit

pas d'homme assez habile pour la fixer. Les ligues étoient l'unique ressource : mais en les faisant on ne prévoyoit jamais rien ; & on étoit bientôt obligé de s'allier avec son ennemi, contre un ami qui commençoit à donner de l'ombrage. Les italiens, sur-tout, se sont en cela bien mal conduits : car incapables d'être unis, comme ils l'étoient sous Laurent Médicis, ils ne se sont jamais lassés d'appeler les étrangers dont ils ne vouloient point ; & on voit que toujours en contradiction avec eux-mêmes, ils seront tôt ou tard la proie de ces barbares, dont ils ne savent pas se passer.

On commençoit dans ce siècle

à ſentir qu'on avoit beſoin d'acquérir des alliés ; & on ne ſavoit ni les choiſir, ni ſe les attacher. L'art de négocier, que Laurent Médicis avoit créé, s'étoit perdu avec lui, & étoit encore à reproduire. Il eſt ſur-tout bien ſingulier de voir le pape entreprendre de tenir la balance entre les grandes puiſſances, & les mettre pour cela dans la Lombardie & dans le royaume de Naples, comme dans deux baſſins.

Tout l'art de négocier conſiſtoit alors à ſe tendre des pièges, à traiter de mauvaiſe foi, & à former le projet de ſe ſervir d'un allié, pour l'abandonner enſuite ou pour l'écraſer. La diſſimulation & la fauſ-

ſeté étoient le ſublime de la politique, au point qu'on tiroit vanité d'être diſſimulé & faux. Tels étoient ſur-tout Ferdinand le catholique, Charles-Quint & Philippe II, & il y a des hiſtoriens qui les en louent. On voit par-là que ſi les princes ſont quelquefois aſſez aveugles, pour croire qu'un vice eſt une vertu en eux, les écrivains ſont ſouvent aſſez ſots ou aſſez bas pour donner à ce vice le nom de vertu.

Nous nous propoſons de faire voir d'un coup d'œil ce qui va ſe paſſer en France, dans les Pays-Bas, en Eſpagne, en Angleterre, en Ecoſſe & en Irlande. Voilà le théâtre ; il ne s'agit plus que de nous bien placer. Or, Londres, où

tout ne ſera pas bien, eſt le lieu où il faut nous tranſporter pour voir plus facilement tout ce qui ſera mal ailleurs. C'eſt de-là que nous pourrons ſaiſir l'enſemble.

Eliſabeth, fille d'Anne de Boulen, & par conſéquent proteſtante, avoit été expoſée aux plus grands dangers, pendant le règne de ſa ſœur. Marie pouvoit ouvertement ſévir contr'elle ſous le prétexte de la religion : mais elle nourriſſoit dans le ſecret de ſon ame des ſentimens dont les effets étoient encore plus à craindre. Courteney, comte de Devonshire, avoit dédaigné ſa main, & parut préférer l'eſprit & la jeuneſſe d'Eliſabeth à la couronne de Marie. La reine ſe vengea bien-

tôt ; & feignant de les croire ſuſpects, elle enferma ſa ſœur dans la tour, & confina le comte dans un château.

Philippe, après ſon mariage, fit rendre la liberté à l'un & à l'autre, moins par généroſité que par politique. Il vouloit eſſayer de gagner l'affection des anglois ; d'ailleurs il craignoit que la mort d'Eliſabeth ne réunît l'Angleterre à la France : car François, dauphin, fils de Henri II, avoit épouſé Marie, reine d'Ecoſſe, & cette princeſſe, qui deſcendoit de Henri VII, étoit après les enfans de Henri VIII, l'héritière du royaume d'Angleterre.

Sauvée par la politique de Philippe, Eliſabeth, avec une conduite

toujours prudente, mérita l'eſtime de ſa nation. On avoit partagé ſes malheurs, on avoit tremblé pour elle : on ne fut plus ſenſible qu'à la joie, quand on la vit ſurvivre à ſa ſœur. Les tranſports furent ſi univerſels, qu'on oublia quelque tems les diſputes de religion.

Elle eut la généroſité & la ſageſſe d'oublier les outrages qu'elle avoit reçus. Aucun de ceux dont elle pouvoit ſe plaindre, n'éprouva jamais les effets de ſon reſſentiment. Tous ceux qui l'approchèrent eurent lieu de s'applaudir de l'accueil qu'elle leur fit. Il n'en faut excepter que le ſeul Bonner, un barbare qui s'étoit plu, ſous le dernier règne, à ſe baigner dans le ſang. Elle en

détourna les yeux avec une ſorte d'horreur.

Elevée dans la religion proteſtante, elle ne pouvoit pas rentrer dans la communion de l'égliſe, ſans ſe ſoumettre à la ſentence que le pape avoit portée contre le mariage de Henri VIII & d'Anne de Boulen. Elle ſe ſeroit donc déclarée illégitime, & elle n'auroit plus eu de droits à la couronne. Cependant elle voulut prévenir Paul IV, afin de le ſonder; mais ce pontife orgueilleux étoit bien éloigné de la prudence que demandoit une conjoncture auſſi délicate. Il répondit comme ſi l'Angleterre eût encore été un fief du ſaint ſiége, & qu'Eliſabeth eût commis un attentat,

en montant ſur un trône auquel le peuple l'appeloit.

Sans reſſource de ce côté, la reine conſidéra qu'en général la nation penchoit en ſecret pour la réforme. En effet, les efforts de Marie, au lieu de perſuader, avoient ſoulevé les eſprits, & les proteſtans s'étoient multipliés. On avoit d'ailleurs vu ſous Henri & ſous Edouard, combien l'ignorance diſpoſoit le peuple à ſe ſoumettre en tout au ſouverain, dont l'autorité n'avoit plus de bornes. Eliſabeth jugea donc qu'il lui ſeroit facile de rendre ſa religion dominante.

Mais elle réſolut de ne rien précipiter. Contente de laiſſer tranſpirer inſenſiblement ſes deſſeins,

elle fit ouvrir les prisons à ceux qu'on y retenoit pour cause de religion. Les catholiques & les protestans déclamoient en chaire avec fureur les uns contre les autres : elle défendit à tous de prêcher sans une permission de sa part ; & si elle n'accorda cette permission qu'aux protestans, elle eut la prudence de ne l'accorder qu'aux modérés.

C'est ainsi qu'au lieu de sévir contre les catholiques, elle entretenoit un calme favorable à la doctrine qu'elle vouloit répandre. Cependant elle acquéroit de l'empire sur les esprits en gagnant les cœurs. Ses manières populaires, son air affable, son attention à se montrer au public, la satisfaction

avec laquelle elle en partageoit les plaiſirs, & les graces qui l'accompagnoient par-tout, prévenoient en faveur de ſa façon de penſer, faiſoient juger que ce qu'elle croyoit devoit être cru, & tenoient lieu de démonſtrations. Elle acheva ſon ouvrage, en ne donnant qu'à des proteſtans les chaires des univerſités & les dignités eccléſiaſtiques, & en les préférant dans la diſtribution des emplois civils & militaires. En un mot, elle employa, pour affermir l'erreur, cette ſageſſe, dont il faudroit uſer pour établir la vérité. Plût à Dieu que les princes de l'Europe euſſent été capables de prendre de ſes leçons?

Le premier parlement déclara la

puiſſance ſpirituelle inhérente à la couronne, avec le pouvoir de s'en ſervir ſans le concours d'un parlement ni du clergé. Ainſi de ſa ſeule autorité, Eliſabeth pouvoit juger du dogme, des héréſies, de la diſcipline, des rites & de tout ce qui concerne la religion. Afin même qu'elle pût exercer ce pouvoir, on lui accorda le droit de nommer une commiſſion, compoſée à ſon choix d'eccléſiaſtiques ou de laïques. On ſtatua des peines contre ceux qui refuſeroient de reconnoître ſa ſuprématie. En un mot, on lui donna toute la plénitude de puiſſance, dont ſon père & ſon frère avoient joui : on prit même encore des meſures pour enrichir le do-

maine, en achevant de ruiner le clergé. Ces réglemens, qui ſe firent ſans violence & ſans tumulte, furent exécutés ſans obſtacles & ſans troubles; & cette révolution ſubite ſe fit auſſi facilement, que ſi elle avoit été préparée depuis long-tems. Rien n'eſt plus propre à faire voir combien Marie s'étoit trompée dans le choix des moyens.

Henri II venoit de mourir, & les factions, qui diviſoient la cour de France, annonçoient des troubles d'autant plus funeſtes, que les dernières guerres avoient formé beaucoup de grands capitaines. Mais pour remonter au premier principe des calamités qui ſe préparent, il faut reprendre les choſes de plus haut.

C'eſt ſous François I, que les femmes commencèrent à jouer un rôle à la cour. Ce prince naturellement galant, leur laiſſa prendre trop d'empire : & comme l'eſprit trouve toujours des raiſons pour autoriſer les goûts du cœur, il crut que ce ſexe foible, qui cependant le dominoit quelquefois, pourroit adoucir les mœurs de ſes courtiſans, qui juſqu'alors ne connoiſſoient guère que la gloire des armes. Mais les femmes aimables ſont ſouvent bien à redouter. Elles n'ont que trop de pouvoir ſur les hommes : leur foibleſſe même irrite leur ambition, leur confiance s'appuie ſur leurs attraits & ſur leurs graces : la fauſſeté ſouvent achève leurs

ſuccès. Bientôt, aſſurées de plaire, elles ſont tyrans, ſi elles veulent l'être, & elles le veulent preſque toujours : tyrans d'autant plus dangereux, qu'on aime à porter leurs chaînes.

Pour rendre ſa cour plus brillante, François I y attira les plus riches prélats. C'eſt par eux que le luxe avoit commencé en France, à cet égard, ils étoient donc propres à rendre auſſi les mœurs plus douces. Enfin comme la culture de l'eſprit contribue à produire le même effet, ce roi appela encore les gens de lettres auprès de lui. Voyons ce qui doit naître de tout cet aſſemblage.

Les femmes voudront plaire au

roi, aux miniſtres & à tous ceux qui auront du crédit : leur coquetterie remplira la cour d'intrigues, elles auront chacune leurs partiſans : elles diſtribueront les places, elles régneront, en un mot. L'autorité ne ſera donc plus ni entre les mains du roi, ni entre celles des miniſtres : les femmes s'en ſaiſiront, pour ſe l'arracher les unes aux autres.

Au milieu de ces diſſentions, où la coquetterie s'arme des graces de la figure & de l'eſprit, les prélats paroîtront avec l'éclat que donnent les richeſſes. Leurs mœurs étant plus douces que celles des autres courtiſans, ils en ſeront plus aimables. La réputation d'être encore

plus éclairés, autoriſera leurs protectrices à parler pour eux. Par conſéquent, ils ne ſe contenteront pas d'être un des ornemens de la cour : ils voudront la gouverner, & ils la gouverneront.

Les beaux eſprits, voulant pénétrer juſqu'au cabinet d'un ſeigneur, ou juſqu'à la toilette d'une grande dame, prôneront l'idole du jour, ou quiconque eſt à la veille de l'être, ou moins encore. Ils prodigueront, & ſi nous oſons le dire, ils vomiront les flatteries devant des cœurs que rien ne ſoulève : ils donneront la réputation d'eſprit, de talent, de génie, ſouvent à de ſots protecteurs. Ils jouiront bientôt d'une ſorte de conſidération. Ils ſe

rendront

rendront néceſſaires : il faudra en avoir dans ſon parti, ſi on veut être prôné. Chaque femme à la mode aura les ſiens : un grand ſe fera honneur d'avoir de pareils protégés ; bientôt on verra des eſpèces, qui ne cultiveront les lettres, que pour devenir de petits intriguans de cour. Cependant ce mêlange de femmes, de prélats, de beaux eſprits & de militaires, dont les mœurs ſont devenues plus polies, formera ce qu'on appelle une cour brillante & galante.

Les luthériens qui ſe piquoient de mœurs auſtères, ſe répandirent en France, préciſément dans le tems où la cour devenoit galante & que les prélats en faiſoient un

des ornemens. Ce contraſte, trop à l'avantage des hérétiques, étoit pour eux un ſujet de déclamation & favoriſoit la propagation de leur doctrine : car le peuple, à qui ſon ignorance ne permet pas de raiſonner, croyoit voir la vérité où il voyoit plus de mœurs. Pour ſentir combien cette réflexion eſt vraie, il ſuffit d'imaginer S. Louis à la place de François I. Nous aurions alors un roi, qui donnant l'exemple de la vraie piété à ſes courtiſans & à ſon clergé, deviendroit le bouclier de la religion, & qui n'auroit pas beſoin d'employer le fer & le feu, pour écarter l'héréſie de ſes états. Aucun françois n'eût mis en queſtion, ſi la religion de ſon roi

étoit la ſeule véritable. S. Louis n'eût pas toléré les hérétiques, parce qu'il les eût combattus par ſes mœurs, & c'eſt ainſi qu'il convient à un prince de ne les pas tolérer. Mais les mœurs de la cour de François I ouvrirent le royaume aux proteſtans.

La ruine du clergé dans les provinces proteſtantes d'Allemagne alarma le clergé de France. Sans doute qu'il y eut des eccléſiaſtiques qui s'élevèrent contre l'erreur par un zèle auſſi pur qu'éclairé : mais on ne fera pas un jugement téméraire, ſi on ſoupçonne les prélats de la cour d'avoir pris ſur-tout la défenſe de leurs mœurs & de leurs richeſſes. Voilà le motif ſecret des

conſeils ſanguinaires qu'ils donnèrent à François I : voilà pourquoi ils ne ceſsèrent pas d'exalter la religion de ce prince, lorſque du ſein des plaiſirs il ordonnoit la mort des hérétiques. Ils lui perſuadoient qu'il ſe rachetoit par-là de tous les péchés qu'il pouvoit avoir commis. Ils ne lui diſoient pas qu'il perdoit le fruit de cette perſécution, en protégeant les proteſtans d'Allemagne, parce qu'il leur importoit peu qu'il y eût des proteſtans ailleurs qu'en France.

Telle étoit la conduite des prélats courtiſans ; & pour nous en convaincre, il ſuffit de voir que le père Daniel écrit dans le même eſprit : car la façon de penſer des

courtiſans eſt ſouvent contagieuſe pour les hiſtoriens, parce qu'ils prennent naturellement l'eſprit de chaque ſiecle, ſur-tout lorſque cet eſprit eſt celui des grands. *Nonobſtant*, dit Daniel (*a*), *la paſſion de l'amour, à laquelle ce prince s'abandonna beaucoup, il conſerva toujours un grand fond de religion : autant par une véritable piété que par une ſage politique, il prit toutes les précautions poſſibles, pour empêcher que les nouveautés en matière de religion ne s'introduiſiſſent dans ſon royaume, il fit de terribles exemples de ſévérité.* Faiſons quelques réflexions ſur ce paſſage : car à ce

(*a*) A la fin de la vie de François I.

grand fond de religion, à cette *véritable piété*, on croiroit preſque qu'il ſeroit queſtion d'un S. Louis.

S'il n'y a point de religion ſans la foi aux dogmes, la foi aux dogmes n'eſt pas non plus toute la religion; l'exactitude à remplir les devoirs de ſon état en eſt certainement une partie eſſentielle. Louer par conſéquent la piété des ſouverains qui les violent, c'eſt proſtituer la religion pour flatter les vices des grands.

Or, ſans parler des amours de François I, de ces amours qui, ſelon le père Daniel, ne l'empêchoient pas d'être véritablement pieux, on peut lui reprocher que plus occupé des plaiſirs que des

affaires, il a ſouvent négligé les ſoins du gouvernement. Son peu d'économie, ſa magnificence, ſes fêtes diſſipoient ſes finances, qui ſe ruinoient déjà, parce qu'il y mettoit peu d'ordre, qu'il ne ſavoit pas quelquefois l'emploi qu'on en faiſoit. Il ſe voyoit enſuite dans la néceſſité de ſurcharger ſon peuple pour ſoutenir ſes guerres; & quelles guerres! étoient-elles entrepriſes pour l'avantage ou pour la défenſe de l'état? Non, c'eſt une fauſſe gloire, qui lui faiſoit prendre les armes, ſans avoir rien combiné, ſans avoir rien prévu. Que lui en eſt-il reſté? Des victoires & des défaites, & des conquêtes bientôt perdues, une priſon,

un traité honteux, violé, un royaume ruiné. Il a cru aux dogmes, & il a brûlé ceux qui n'y croyoient pas; c'eſt à quoi ſe réduit ſon *grand fond de religion*, toute ſa *véritable piété*. On ne dit pas qu'il a rempli tous les devoirs d'un roi: on dit ſeulement qu'il a fait de terribles exemples de ſévérité; & on oſe aſſurer qu'il a *pris toutes les précautions poſſibles*, pour empêcher l'héréſie de péneter dans ſes états.

Henri II eut à ce titre encore plus de religion que lui: car ces exemples ſe multiplièrent beaucoup ſous ſon règne, & furent plus terribles encore. Mais ces moyens étoient ſi peu conformes à ceux qu'il falloit employer, que le nombre des

proteſtans ne fit que s'accroître. Nous en verrons bientôt les effets.

Pendant que le luthéraniſme ſe répandoit, les femmes, les prélats, les beaux eſprits & les grands cabaloient à la cour; & entre pluſieurs partis qui ſe formèrent, il y en eut deux principaux; celui de la ducheſſe d'Etampes, maîtreſſe de François I, & celui de Diane de Poitiers, maîtreſſe de Henri dauphin.

La cour remuée par toutes ces cabales, étoit pour le public un tableau mouvant, qui offroit ſouvent de nouvelles ſcènes & de nouveaux ſujets de converſation. Si ceux qui s'élevoient & qui ſe culbutoient, avoient été de ſim-

ples courtiſans, qui n'auroient eu pour titres que leurs complaiſances, leurs flatteries & leur fauſſeté, leur élévation ou leur chûte n'auroit cauſé aucune commotion dans le royaume : mais il y avoit parmi eux des ſeigneurs qui étoient grands par eux-mêmes, qui avoient été élevés dans le métier des armes, & qui joignoient des talens à la naiſſance. Ces hommes, dont les mœurs n'étoient pas encore adoucies, pourront être d'autant plus dangereux, qu'ils ſeront capables de chercher des reſſources juſques dans la ruine de l'état.

La diſgrace de la ducheſſe d'Etampes ſuivit la mort de François I. Toute la cour changea. Les créa-

tures, que la ducheſſe ne pouvoit plus ſoutenir, tombèrent; & Diane de Poitiers, devenue toute-puiſſante, mit en leur place les perſonnes qu'elle favoriſoit.

Deux factions partagèrent la cour de Henri II : celle du connétable de Montmorenci, homme ſage & capitaine expérimenté; & celle de François, duc de Guiſe, ambitieux qui joignoit à des talens, des qualités brillantes & ſéduiſantes. La priſe de Calais & d'autres ſervices rendus à l'état parloient en ſa faveur : il pouvoit compter ſur quatre frères auſſi ambitieux que lui, Claude, duc d'Aumale, Louis, cardinal de Lorraine, François, grand-prieur, & René, marquis d'Elbeuf;

enfin ſa naiſſance paroiſſoit autoriſer toutes ſes prétentions ; car il étoit fils de Claude, prince de la maiſon de Lorraine, qui s'étoit établi en France ſous François I.

Après la mort de Henri, les Bourbons, à qui la couronne appartenoit au défaut de la branche des Valois, formèrent une nouvelle faction. Les deux chefs de cette maiſon étoient Antoine, roi de Navarre, par ſon mariage avec Jeanne d'Albret, & Louis de Condé ſon frère.

Depuis la révolte du connétable de Bourbon, on ſe faiſoit une loi de ne confier aucune autorité aux princes du ſang, comme s'il étoit plus ſage de la donner toute entière

tière à des princes étrangers. Le roi de Navarre & le prince de Condé n'avoient donc aucune part à la faveur. Le premier, foible, &, par cette raiſon, modéré, ſouffroit ſans ſe plaindre, & n'oſoit rien entreprendre : le ſecond, d'un caractère bien différent, travailloit à former en ſecret un parti contre les Guiſes. Il avoit de grandes liaiſons avec l'amiral de Coligni & ſon frère Dandelot, deux capitaines diſtingués ; & il pouvoit encore s'unir au connétable de Montmorenci, dont il avoit épouſé la nièce.

Ces factions préſageoient des maux d'autant plus grands, que François II, foible de corps &

d'eſprit, étoit incapable de prendre aucune réſolution par lui-même. Marie Stuard, ſa femme, le gouvernoit : elle avoit de la beauté, des graces, de l'eſprit, & elle ſoutenoit les Guiſes, dont elle étoit la nièce.

Cependant Catherine de Médicis, mère du roi, ambitionnoit d'être à la tête du gouvernement. Etrangère il ne lui étoit pas poſſible de ſe faire un parti aſſez puiſſant pour abattre tous les autres. Il ne lui reſtoit qu'à ſe déclarer pour celui qui lui donneroit le plus d'autorité. Elle étoit dans cette ſituation embarraſſante, lorſque les Guiſes la prévinrent. Elle accepta leurs offres, à condition qu'on lui abandonne-

roit ſa rivale, Diane de Poitiers, ducheſſe de Valentinois; & Diane ſacrifiée, quoique les Guiſes lui duſſent leur élévation, ſe retira de la cour. Alors le duc de Guiſe & le cardinal de Lorraine ſe ſaiſirent du gouvernement ſans oppoſition, & le connétable de Montmorenci fut diſgracié.

Voilà ce qui ſe paſſoit à la cour. Mais les diſputes de religion avoient diviſé tout le royaume. Les proteſtans, connus en France ſous les noms de calviniſtes & de huguenots, avoient répandu leur doctrine parmi le peuple & en avoient ſéduit une grande partie. Ils avoient des partiſans dans le parlement de Paris, dans la cour même, & juſques dans

le clergé. Raſſurés par leur nombre, ils commençoient à prendre plus de confiance, ils s'obſervoient moins, ils parloient avec plus de liberté; ils profeſſoient preſque ouvertement leur religion.

Cependant le parlement ſe plaignoit que les juges eccléſiaſtiques, ſous prétexte d'extirper l'héréſie, uſurpoient l'autorité ſur les tribunaux laïques. Il repréſentoit que puiſque les ſupplices avoient eu ſi peu d'effet, il étoit inutile de multiplier les édits; que le moyen le plus efficace, pour préſerver les peuples du poiſon de l'erreur, étoit que les évêques & les autres paſteurs des ames réſidaſſent dans leurs égliſes plus qu'ils ne faiſoient; &

que déſormais on fît un meilleur choix de ceux qu'on deſtinoit à remplir ces importantes places.

Ces remontrances, ajoute le père Daniel que nous copions en cet endroit, *avoient pour principe, dans la plupart de ceux qui compoſoient cet illuſtre corps, la ſageſſe, la modération, & le zèle pour le bien de l'état.* On imagineroit peut-être que cet écrivain va conclure, que le roi devoit ſuivre l'eſprit de ſes remontrances. Non : il ne les appuie ſur de bonnes raiſons, que pour les rendre ſuſpectes ; car il dit auſſitôt : *mais elles étoient fort intéreſſées à l'égard de quelques autres, que les livres de Calvin avoient déjà mis dans ſes intérêts.* Nous ne

voyons cependant pas comment il étoit de l'intérêt des calviniſtes que les évêques réſidaſſent & fuſſent bien choiſis.

Henri II, conſidérant que plus on puniſſoit de coupables, plus le nombre en augmentoit, & qu'il ne viendroit jamais à bout de les exterminer tous, ſe repentit de n'avoir encore fait tomber ſon bras que ſur des hommes de néant, & jugea qu'il falloit répandre la terreur par de grands exemples. En conſéquence, il ſe propoſa d'aller choiſir ſes victimes dans le parlement même. Les Guiſes, & la ducheſſe de Valentinois, qui penſoient comme eux, avoient donné ce conſeil au roi, & le préſident de Thou leur

reproche dans cette occaſion des vues intéreſſées. Cependant *il eſt certain*, dit encore le père Daniel, *qu'il n'étoit pas contraire aux règles de la prudence.* Comment donc pouvoit-il concilier la prudence qu'il ſuppoſe dans ce conſeil, avec la ſageſſe, la modération & le bien de l'état qu'il reconnoît dans les remontrances? Mais laiſſons le père Daniel : car nous ne finirions pas, ſi nous voulions nous arrêter à tous les mauvais raiſonnemens de ce méchant hiſtorien.

Henri ſe rendit au parlement, fit ſaiſir entr'autres & conduire à la Baſtille, Anne Dubourg, conſeiller clerc, & ordonna qu'on lui fît ſon procès. Etant mort ſur ces entre-

faites, le duc & le cardinal de Guiſe ſuivirent eux-mêmes les conſeils qu'ils avoient donnés au feu roi. On ne parla plus en tous lieux que d'empriſonnemens, de confiſcations, de ſupplices, & Dubourg fut pendu & brûlé, au mois de décembre 1559. Certainement il n'y avoit pas eu de la prudence à faire un exemple ſur un magiſtrat, que ſon intégrité & ſes mœurs rendoient reſpectable, & qui mourut avec la conſtance d'un martyr. Son ſupplice alluma donc encore le fanatiſme des calviniſtes, & leur fit de nouveaux partiſans. Juſques-là, ils n'avoient pas pris les armes, ils vont les prendre.

L'Angleterre avoit changé quatre

fois de religion : ſous Henri VIII, ſous Edouard, ſous Marie & ſous Eliſabeth. Il ſemble que cela devroit y produire des troubles. Elle eſt tranquille cependant, & elle continuera de l'être. C'eſt qu'il n'y a point de factions à la cour ; c'eſt que la reine a toute l'autorité, & qu'elle ſait inſpirer l'amour & le reſpect.

Les huguenots ne ſe ſeroient pas révoltés, s'ils n'avoient pas trouvé des chefs dans les factions de la cour, qui n'auroient point produit de guerres civiles, s'il n'y avoit pas eu des huguenots. Le roi & la reine de Navarre étoient calviniſtes : le prince de Condé le devint ſur les conſeils de Coligni,

qui l'étoit lui-même. Il ſe vit par ce moyen à la tête d'un parti, avec lequel il pouvoit ſe flatter de culbuter les Guiſes. Si ceux-ci, comme le dit de Thou, perſécutoient les huguenots par des motifs intéreſſés, le prince de Condé, par de pareils motifs, les armoit contre les catholiques. La religion n'étoit que le prétexte, & chaque parti armoit le fanatiſme, pour immoler le peuple à ſon ambition.

Au milieu des troubles qui vont commencer, repréſentons-nous François II, incapable de gouverner, Catherine de Médicis ambitieuſe & ſans autorité, toute la puiſſance confiée à des princes étrangers, la couronne endettée de

quarante-deux millions par Henri II, quoiqu'il eût trouvé dans le tréſor dix-ſept cents mille écus, enfin un peuple enthouſiaſte, qu'échauffent des fanatiques, & qui eſt aſſez ſimple pour croire qu'on veut défendre ſa religion. Ne prévoyons-nous pas déjà confuſément les calamités qui vont déſoler la France? Il ne s'agira plus de mettre en queſtion, s'il faut tolérer ou perſécuter: il y a deux nations ennemies dans le royaume, & la guerre va commencer.

Les calviniſtes conſpiroient dans toutes les provinces, & le prince de Condé, ame inviſible de ce parti, attendoit, ſans s'éloigner du roi, le moment de ſe déclarer. De

toutes parts, les conjurés devoient à un jour marqué ſe rendre à Blois, où étoit la cour. Arrivés au lieu du rendez-vous par divers chemins & en petites troupes, un grand nombre devoit aller ſans armes préſenter une requête au roi, pour demander la liberté de conſcience; & ſur le refus auquel on s'attendoit, ceux qui étoient armés, ſe propoſoient de chaſſer ou de tuer les Guiſes, de ſe rendre maîtres de François II, & de le forcer à nommer le prince de Condé pour ſon lieutenant-général.

Ce ſecret, confié à des milliers de perſonnes répandues dans toutes les parties du royaume, ne tranſpiroit point; lorſque la Renaudie,

chef de la conſpiration, en fit la confidence à Avenelles, avocat de Paris, qu'il connoiſſoit pour calviniſte zélé & qui cependant révéla tout. La cour alors inſtruite de ce qui ſe tramoit, quitta Blois, où il n'y avoit point de fortifications, & ſe retira dans le château d'Amboiſe. Quoiqu'à cette démarche, les huguenots ſoupçonnaſſent qu'on les avoit découverts, ils voulurent cependant exécuter encore leur entrepriſe : les meſures du duc de Guiſe la firent échouer.

Le prince de Condé, ſoupçonné, eſt arrêté : mais on ne peut le convaincre. Le duc de Guiſe, embarraſſé d'un pareil criminel, & conſidérant que ſa mort ſoulèveroit de

nouveau les calviniſtes & leur donneroit un autre chef, prit le parti de diſſimuler & lui rendit la liberté. Le prince offrit de ſe juſtifier les armes à la main contre quiconque oſoit l'accuſer ; & le duc, que ce défi regardoit, répondit qu'il étoit ſi convaincu de l'innocence du prince, qu'il offroit d'être ſon ſecond. Ils ſe réconcilièrent donc en apparence : cependant Condé ſe hâta d'aller trouver ſon frère en Béarn.

Parmi ces diſſentions, Catherine de Médicis, toujours ambitieuſe & toujours ſans autorité, eût voulu chaſſer les Guiſes : mais elle redoutoit le pouvoir que prendroient alors les princes du ſang. Sa poli-

tique fut donc de ſe ménager avec les deux partis, c'eſt-à-dire, de déplaire à tous deux, & d'être toujours dans la dépendance de l'un ou de l'autre.

Henri II avoit voulu établir l'inquiſition en France, & le cardinal de Lorraine s'obſtinoit opiniâtrément dans cette réſolution. On prétend même que ce fût pour parer ce coup, que le chancelier de l'Hôpital, magiſtrat célèbre par ſon intégrité & par ſa ſageſſe, fit donner l'édit de Romorentin, qui attribue aux évêques la connoiſſance du crime d'héréſie, & l'interdit aux cours de parlement: en effet, c'étoit éviter un plus grand mal. L'Hôpital n'étoit pas fait pour entrer dans des

factions. Tout-à-la-fois modéré & ferme, parce qu'il étoit éclairé, il avoit faire parler les loix, même au milieu des troubles, & il en a fait d'excellentes. Il ſembloit que la reine mère, qui venoit de le faire chancelier, l'eût choiſi comme un homme propre à contenir tous les partis. Il eût été en effet une digue au torrent des déſordres, ſi cette princeſſe eût eu quelque autorité.

Quelque puiſſans que fuſſent les Guiſes, ils n'oſoient pas tout prendre ſur eux-mêmes : car ils ſe défioient de Catherine de Médicis, & ils ſavoient que le chancelier ne ſacrifieroit pas ſon devoir à leur ambition. C'eſt pourquoi le roi

convoqua à Fontainebleau les princes du ſang, les principaux ſeigneurs, les miniſtres & pluſieurs évêques, pour délibérer ſur les moyens de rétablir le repos dans l'état.

Cette aſſemblée ſe tint au mois d'août. On eut la précaution d'augmenter conſidérablement la garde du roi, & de faire venir des troupes à Fontainebleau & aux environs. Le connétable de Montmorenci y vint accompagné de huit cents chevaux : car alors la magnificence des grands conſiſtoit ſur-tout à marcher avec une ſuite nombreuſe de gens armés. Cette magnificence coûtera cher au royaume.

Il falloit que les huguenots connuſſent leurs forces, puiſque dans une aſſemblée qui ſe tenoit comme au milieu d'un camp, Coligni oſa préſenter une requête pour demander la liberté de conſcience, & ſe plaindre encore des nouvelles précautions qu'on avoit priſes, comme d'une défiance injurieuſe à la nation. Le réſultat de toutes les délibérations fut de ſuſpendre l'exécution des édits ſanglans portés contre les calviniſtes, de convoquer les états-généraux, & de tenir un concile de la nation, ſi le pape en refuſoit un général : car le concile de Trente, qui avoit été rompu, lorſque Charles-Quint s'enfuit d'Inſpruck, étoit encore ſuſpendu.

Cette réſolution des françois fut cauſe que Pie IV le fit rouvrir au commencement de 1562.

Le prince de Condé, non plus que ſon frère, n'étoit point venu à l'aſſemblée de Fontainebleau. Il avoit embraſſé ouvertement le calviniſme : on le ſoupçonnoit d'être le chef caché de quelques révoltes qu'il y avoit eues, & d'avoir voulu ſe rendre maître de pluſieurs villes. Cependant il oſa ſe rendre aux états d'Orléans, avec la même confiance qu'il avoit montrée lors de la conſpiration d'Amboiſe. Il n'eût tenu qu'à lui de venir à la tête d'une armée : il voulut n'être ſuivi que de ſes domeſtiques, comptant ſur la parole du roi, qui l'aſ-

ſuroit qu'il auroit toute ſa liberté, & qu'il pourroit ſe retirer, quand il le jugeroit à propos. Il fut condamné à mort, & le roi de Navarre fut retenu priſonnier. On dreſſa l'arrêt : mais il n'étoit pas encore ſigné, lorſque François II tomba malade. Dans cette conjoncture la reine mère, ſur les conſeils du chancelier, en ſuſpendit l'exécution, malgré les inſtances du duc de Guiſe.

La mort du roi rendit la liberté au prince de Condé. Peu de tems après, un arrêt du conſeil le déclara innocent, & le duc de Guiſe fut obligé de déſavouer tout ce qui avoit été fait contre lui.

Charles IX, frère de François,

monta ſur le trône. Il étoit dans ſa onzième année. Après un gouvernement auſſi foible que celui du dernier roi, une minorité ne pouvoit qu'enhardir encore les factions. Les Guiſes, à qui leur nièce, Marie Stuard, reine de France & d'Ecoſſe, ne donnoit plus de crédit, ſongeoient à ſe ſoutenir par d'autres moyens. Le prince de Condé ne reſpiroit que la vengeance. Le roi de Navarre par ſa foibleſſe & ſon irréſolution, donnoit tour-à-tour de l'eſpérance & de la méfiance à tous les partis. Catherine de Médicis, dont la politique étoit d'entretenir les diviſions pour commander, produiſoit les mêmes effets. Enfin le jeune roi n'étoit entouré que de

factieux, & le gouvernement dégénéroit en anarchie par les nouvelles meſures que prenoit chaque parti.

On n'accorda pas à la reine mère le titre de régente par ménagement pour le roi de Navarre : cependant elle en eut toute l'autorité. Le duc & le cardinal de Guiſe continuèrent de prendre place au conſeil ; à la vérité, ils y eurent moins d'influence, parce que les princes du ſang y entrèrent comme eux. D'ailleurs le connétable de Montmorenci, que Catherine venoit de rappeler, y formoit un troiſième parti. Nous laiſſons à penſer ce qu'on doit attendre d'un conſeil où les membres ont des intérêts contraires, & où

perſonne, excepté le chancelier, ne s'intéreſſoit au bien de l'état.

On commença néanmoins par un acte de modération. Car les priſonniers pour cauſe de religion furent élargis & rétablis dans leurs biens, & on accorda une amniſtie générale. Quant aux états d'Orléans, ils produiſirent peu d'effet. Nous remarquerons ſeulement qu'ils achevèrent de ſéparer tout-à-fait la robe & l'épée; car ils ôtèrent l'adminiſtration de la juſtice aux baillis d'épée qui avoient encore des juriſdictions dans les provinces. Depuis cette époque, les magiſtrats de tous les tribunaux, comme ceux des parlemens, ont toujours été des hommes de robe longue. Ce réglement

fut ſur-tout l'ouvrage du chancelier qui connoiſſoit l'incapacité des gens de robe courte, c'eſt-à-dire, des hommes d'épée. En effet, il falloit que la nobleſſe militaire fût bien ignorante, pour être dépouillée ſous un gouvernement auſſi foible.

Nous avons dit que les huguenots n'auroient pas eu de chefs, & ne ſe ſeroient pas révoltés, s'il n'y avoit pas eu de factions à la cour; & que les grands mécontens du gouvernement, n'auroient pas ſoulevé le peuple, s'il n'y avoit pas eu des hugnenots perſécutés dans le royaume.

En effet, les françois n'avoient jamais connu cette liberté, pour laquelle les grecs & les romains prenoient

prenoient ſi facilement les armes. Les ſeigneurs avoient voulu ſe maintenir dans l'indépendance des rois, pour être les tyrans du peuple. Ayant été ſubjugués peu-à peu, tout le royaume enfin étoit ſoumis, & depuis Louis XI, la puiſſance royale ne trouvoit plus de réſiſtance. Les princes du ſang ſe ſeroient donc courbés ſous le joug des Guiſes, s'ils n'avoient pas vu, dans les huguenots perſécutés, des bras prêts à ſervir leur ambition. Les hérétiques crurent prendre les armes pour défendre leur religion & leur vie. Ils ne ſe propoſoient point de ſe rendre indépendans : mais le fanatiſme produiſit des guerres plus terribles que n'auroit fait l'amour

de la liberté. Ainſi il ne faudroit pas chercher la cauſe des troubles dans les ſeules factions de la cour, ou dans l'établiſſement ſeul du calviniſme en France : elle eſt dans ces deux choſes à la fois, & encore dans la conduite inconſidérée du gouvernement ſous François I & ſous Henri II : cette obſervation ſe confirmera, en jettant un coup d'œil ſur les Pays-Bas.

Les Pays-Bas avoient fait partie de la France. Les ducs & les comtes profitèrent, comme ailleurs, de la foibleſſe des rois de la ſeconde race, pour ſe rendre indépendans. Sous la troiſième, ces provinces parurent étrangères, à meſure qu'elles ſe gouvernèrent ſans prendre

part à ce qui ſe paſſoit dans le reſte du royaume. Enfin elles s'en ſéparèrent tout-à-fait, lorſque par le mariage de Marie de Bourgogne avec Maximilien, elles paſsèrent ſous la domination de la maiſon d'Autriche.

Les ſouverains n'y jouiſſoient pas d'une autorité abſolue. L'uſage de convoquer les états s'y étoit conſervé, & le peuple s'aſſembloit avec la nobleſſe, pour délibérer ſur les principales affaires, & pour régler les ſubſides. D'ailleurs il y avoit des villes, qui étoient proprement des républiques ſous la protection du prince.

Les Pays-Bas ſe ſoulevèrent contre Maximilien. Ils furent ſoumis

ſous Philippe le Beau ſon fils, parce qu'ils trouvèrent en lui un père qu'ils chériſſoient. Charles-Quint lui-même ſentit le beſoin de les ménager, juſqu'au tems où il ſe crut maître en Allemagne. Son *interim* y commença les déſordres, & ſon fils va les achever.

Trois à quatre cents villes, plus de ſix mille gros bourgs, & une population nombreuſe rendoient les Pays-Bas très-floriſſans. Les habitans étoient propres à l'agriculture, au commerce, à la navigation; &, pendant les dernières guerres, une partie étoit devenue d'excellens ſoldats. Or, un peuple laborieux & qui vit dans l'aiſance, aime le gouvernement qui fait ſa proſpé-

tité : il craint les révolutions : il ne ſe ſoulève pas, à moins qu'on ne l'y force. Il n'étoit donc pas bien difficile de ſavoir comment il falloit gouverner les flamands, pour en faire de bons ſujets : mais Philippe en voulut faire des eſclaves.

Tous ces peuples avoient de grands priviléges, & le roi d'Eſpagne n'avoit pas les mêmes droits ſur chacun d'eux. Sa ſouveraineté ſur Groningue, par exemple, ſe bornoit à recevoir chaque année un tribut de ſix mille écus, & à tenir dans cette province un lieutenant pour prendre connoiſſance des cauſes civiles, laiſſant d'ailleurs les cauſes criminelles aux magiſtrats du pays, ſurleſquels il n'avoit point

d'autorité. Plus ou moins puiſſant dans les autres provinces, il les poſſédoit à différens titres, & n'étoit abſolu nulle part.

Dans le Brabant, les loix fondamentales étoient, que le prince ne pouvoit autoriſer à juger en matière civile ou criminelle, autrement que par les loix & les formes du pays ; qu'il ne pouvoit mettre aucun nouvel impôt, ſous quelque nom, ſous quelque prétexe que ce fût ; qu'il ne lui étoit point permis de donner les emplois à des étrangers, d'aſſembler les états hors du pays, d'augmenter le clergé ou de lui accorder de nouveaux biens. Enfin, il étoit arrêté, que ſur aucune des choſes, il ne feroit pas

le moindre des changemens ſans le conſentement des trois ordres des états : & que s'il entreprenoit, par artifice ou par violence, d'enfreindre quelques-uns de ces priviléges, le peuple ſeroit délié du ſerment de fidélité, & pourroit prendre tel parti qu'il jugeroit convenable.

Il y avoit un moyen lent pour acquérir une plus grande autorité : c'étoit de reſpecter les priviléges, de convoquer les états, de ne rien faire qu'avec leur conſentement. Par-là, Philippe eût gagné la confiance, & obtenu tous les jours de nouveaux droits. Le peuple abandonne volontiers les ſoins du gouvernement à un ſouverain qu'il

aime. Nous en avons déjà vu la preuve : dans la ſuite, les hollandois en donneront encore un exemple.

Lorſque Philippe quitta les Pays-Bas, Paul IV venoit d'y créer à ſa ſollicitation treize nouveaux évêchés. Ce pape crut que la vigilance d'un plus grand nombre d'évêques arrêteroit les progrès de l'héréſie, & le roi d'Eſpagne s'imagina que plus il prendroit de moyens pour contenir les peuples dans l'obéiſſance à l'égliſe, plus il les ſoumettroit à ſa propre autorité : car tout prouve que ce prince ne vouloit faire règner tyranniquement la religion, que pour règner tyranniquement lui-même. Mais ſes pré-

cautions produiſirent des effets tout contraires. Ce ne fut pas ſans chagrin que l'ancien clergé ſe vit dépouiller en partie par le nouveau: le peuple regarda tous ces évêques comme autant d'inquiſiteurs : il craignit au moins qu'on ne voulût prendre par-là des meſures, pour établir enſuite l'inquiſition ; & ce n'étoit pas ſans fondement. Il eſt tems de donner une idée de ce tribunal eccléſiaſtique, afin que jugeant combien il étoit contraire aux priviléges des flamands, on puiſſe comprendre pourquoi ils le redoutoient par-deſſus tout.

Ce tribunal, comme nous l'avons vu, fut d'abord établi contre les albigeois. On le nomma inquiſition,

parce que le devoir des inquiſiteurs étoit de rechercher, de juger & de punir ceux qui étoient coupables ou ſoupçonnés d'héréſie. Les papes chargèrent de ce *ſaint office* les frères prêcheurs, qui avoient alors tout le zèle, qu'ont toujours les ordres dans leur naiſſance; & les évêques furent aſſez foibles ou aſſez ignorans, pour ſe laiſſer dépouiller d'un droit qui n'appartenoit qu'à eux, s'il eſt vrai qu'il appartienne à l'égliſe de brûler les hérétiques.

Dans ce tems-là, toute opinion contraire aux prétentions du ſaint ſiège, étoit traitée comme hérétique par les papes. Il étoit donc de leur intérêt d'établir par-tout un tribunal auſſi redoutable. Ils

n'eurent pas beaucoup de peine à le faire reconnoître en Italie ; & en 1478, Ferdinand le catholique l'érigea en Eſpagne pour achever d'exterminer les juifs & les maures.

L'objet de l'inquiſition eſt déjà odieux par lui-même : car rechercher ſur de ſimples ſoupçons, c'eſt répandre les délateurs, confondre l'innocent avec le coupable, & jetter le trouble parmi les familles. Mais la manière dont elle procède, eſt encore plus odieuſe. Nous n'en parlerons que d'après Mariana, qui, ayant écrit en Eſpagne, ne peut pas être ſoupçonné de l'avoir peinte avec des couleurs trop noires.

Les inquiſiteurs ont, dans les villes & dans les campagnes, des

eſpions pour obſerver tout ce qui ſe dit & tout ce qui ſe fait. Les perſonnes qui ſont arrêtées comme ſuſpectes ou coupables, ne connoiſſent jamais leurs accuſateurs ; on ne les confronte pas avec les témoins ; ſouvent elles ne ſavent pas ce dont on les accuſe. Elles n'ont donc aucun moyen de ſe défendre, ni de repouſſer la calomnie. Cependant après avoir été tenues longtems dans une priſon, où elles ont beaucoup ſouffert, elles ſont brûlées vives. La confiſcation des biens, une priſon perpétuelle & une note d'infamie ſont les moindres peines auxquelles on puiſſe être condamné. Enfin l'inquiſition fait porter aux enfans la peine du crime

crime des pères, & ſes jugemens flétriſſent une famille à perpétuité. Si on vous eût laiſſé à deviner où ſe trouve un pareil tribunal, vous l'auriez été chercher parmi les nations les plus barbares, & vous ne l'y auriez pas trouvé. Voilà cependant comment les hommes pervertiſſent une religion qui ne reſpire que la douceur & l'amour.

Mariana parle de la prudence, de la modération, de la probité, & de la ſolide piété des premiers inquiſiteurs. On les choiſit tels, ſelon lui, pour prévenir l'abus que d'autres auroient pu faire de leur pouvoir; & on fit des loix très-ſages, pour les retenir dans les bornes de la juſtice & de la raiſon.

On voit bien qu'il eſt obligé de parler ainſi : car, par ſa nature, l'inquiſition eſt néceſſairement hors des bornes de la juſtice & de la raiſon, & il eſt bien difficile d'imaginer qu'on ait pu choiſir des inquiſiteurs tels qu'il les ſuppoſe, ou faire des loix pour contenir ceux qui voudroient abuſer de leur pouvoir. Ceux qui établiſſoient ce tribunal en étoient-ils capables ?

On vit bientôt ce que c'étoit que ce choix & ces loix. Les inquiſiteurs commencèrent par faire publier une déclaration, par laquelle ils offroient la grace à tous ceux qui viendroient d'eux-mêmes avouer leur faute. On dit, que dix-ſept mille perſonnes vinrent avec con-

fiance dans l'eſpérance d'obtenir l'abſolution. Deux mille furent brûlées, & les autres n'échappèrent que par la fuite. Voilà le premier acte de la prudence, de la modération, de la probité, & de la ſolide piété de ce tribunal, dont la puiſſance s'accrut encore dans la ſuite. Certainement les ithaciens n'avoient jamais été auſſi cruels contre les priſcillianiſtes. Cependant S. Martin & S. Ambroiſe refusèrent de communiquer avec eux : le pape Sirice & un concile de Turin les condamnèrent ; & Ithace fut lui-même dépoſé & excommunié par l'égliſe (*a*).

(*a*) Voyez Tillemont, tome 8 des Priſcillianiſtes, article II & ſuivans.

Ce tribunal s'établit ſans obſtacle, parce qu'il ne ſéviſſoit que contre les juifs & les maures, que les eſpagnols haïſſoient; & il fut plus cruel qu'ailleurs, parce que le peuple, devenu féroce par des guerres de pluſieurs ſiècles, aimoit à ſe baigner dans le ſang des ennemis, qu'il avoit eu tant de peine à vaincre. On venoit en foule à ces *Auto-da-fé*, à ces ſpectacles religieux & ſanguinaires, où l'on livroit aux flammes avec pompe juſqu'à des milliers de victimes. Les eſpagnols ne prévoyoient pas que ces feux s'allumeroient un jour pour eux.

Ils s'allumèrent en 1559 par les ordres de Philippe, qui apprit que

le calviniſme pénétroit en Eſpagne, & s'y faiſoit des partiſans. Il s'y rendit par mer la même année. Mais ayant été aſſailli par une tempête furieuſe, il crut devoir ſon ſalut au vœu qu'il fit d'exterminer tous les hérétiques ; & il ne douta pas que la providence n'eût fait un miracle pour un *Auto-da-fé*.

Arrivé en Eſpagne il s'empreſſa d'aller à Séville, où les inquiſiteurs avoient ramaſſé des proteſtans, pour lui donner un ſpectacle digne de lui. On en brûla treize, tant hommes que femmes. Quelques jours après, vingt-huit gentilshommes furent brûlés à Valladolid en ſa préſence. Il voyoit de ſes fenêtres ces malheureux dévorés par

les flammes, il entendoit leurs cris: bien loin d'en détourner la vue, ou de montrer quelque reſte de pitié, il portoit ſur eux ſes regards avec une ſorte de plaiſir barbare. Malheur à ceux qui ne le partageoient pas : car des eſpions, répandus parmi le peuple, avoient ordre de faire arrêter quiconque laiſſeroit échapper quelque ſigne de compaſſion. L'humanité étoit une héréſie aux yeux de ce prince.

Conſtantin Ponce & Jean Egidius, deux hommes de mérite, étoient morts ; le premier pendant qu'on lui faiſoit ſon procès, le ſecond après avoir été renvoyé abſous : Ponce avoit été confeſſeur & prédicateur de Charles-Quint ;

Egidius, prédicateur de réputation, avoit été nommé par l'empereur à l'évêché de Tortoſe. Il ſeroit difficile de dire s'ils étoient coupables, ou ſi les inquiſiteurs voulurent flétrir la mémoire de deux hommes, dont le crédit avoit excité leur jalouſie. Ils en reprirent le procès, & firent brûler deux fantômes de paille habillés en prédicateurs. Enfin on arrêta Barthelemi Caranza, archevêque de Tolède. Il avoit aſſiſté Charles-Quint dans les derniers momens de ſa vie. Ce fut-là tout ſon crime : car l'empereur étoit ſoupçonné d'être mort avec quelque penchant pour la religion proteſtante. Ce prélat fut tenu en priſon long-tems, & on lui confiſqua ſon temporel.

Philippe ayant appris qu'il y avoit des proteſtans dans un canton de la Calabre, ordonna au vice-roi de Naples de faire marcher les troupes contr'eux ; & tous furent paſſés au fil de l'épée, excepté quatre-vingt, dont une partie fut brûlée, & l'autre pendue. Le duc de Savoie avoit voulu convertir de la même manière des calviniſtes, qui habitoient ſes montagnes, & ſes miſſionnaires avoient été défaits. Le roi d'Eſpagne donna ordre au gouverneur de Milan de conduire des ſecours au duc, écrivant à celui-ci de n'épargner ni le bois ni les cordes. Sa lettre finiſſoit par ces mots : *todos à las fuercas, todos à las fuerças.* Les tentatives qu'il

fit pluſieurs fois pour introduire l'inquiſition dans le royaume de Naples & dans le Milanès, ne firent que ſoulever les peuples; cependant il ne déſeſpéra jamais de l'y établir un jour. Auſſi ne ceſſa-t-il d'exhorter les papes à conjurer, avec tous les princes catholiques, l'extinction des hérétiques. Nous avons raſſemblé toutes ces choſes, afin de n'y plus revenir.

Il n'eſt pas douteux que l'inquiſition ne contribuât en Eſpagne à rendre l'autorité de Philippe plus abſolue: voilà pourquoi il vouloit l'établir dans tous ſes états. Mais il raiſonnoit mal, parce qu'il ne ſavoit pas remarquer la différence des circonſtances. Il auroit dû ob-

ſerver que les Eſpagnols n'avoient ſouffert l'érection de ce tribunal, que parce qu'ils n'avoient pas prévu qu'il s'érigeoit contr'eux, & n'y reſtoient ſoumis, que parce que la terreur des *Auto-da-fé* répandoit une méfiance générale, qui ne permettoit pas de concerter un ſoulévement. Il n'en étoit pas de même des napolitains, des milanois & des flamands : ils ne pouvoient pas s'y méprendre ; & le clergé, qui commençoit à connoître ſes droits, s'oppoſoit à l'inquiſition, autant que les peuples. Philippe auroit donc dû prévoir que plus il feroit d'efforts, plus on lui réſiſteroit ; & que l'ombre même d'un inquiſiteur exciteroit des tumultes. Mais ſon

deſpotiſme aveugle ne prévit rien.

Le ſang froid cruel du roi d'Eſpagne étoit connu dans les Pays-Bas : la renommée l'exagéroit, s'il étoit poſſible, & les flamands croyoient, en quelque ſorte, appercevoir la fumée des *Auto-da-fé*. Marguerite, ducheſſe de Parme, que ce roi avoit nommée gouvernante, étoit aimée : il ne tenoit pas à elle que les peuples ne fuſſent heureux, & que, par conſéquent ſon frère n'eût ſur eux toute l'autorité, que les princes ont toujours ſur leurs ſujets, lorſqu'ils en font le bonheur. Mais on lui avoit donné pour premier miniſtre, Granvelle alors évêque d'Arras, & quelque tems après cardinal. Cet homme

naturellement dur, le devint encore davantage, pour plaire à ſon maître; & ſans égard pour les loix & pour les privileges, il voulut gouverner en deſpote.

Après le traité de Cateau-Cambreſis, les flamands avoient ſupplié le roi de retirer les troupes eſpagnoles, que la paix, qu'on venoit de faire, rendoit inutiles. Philippe les laiſſa, parce qu'il les jugea néceſſaires pour établir ſon autorité abſolue, & ne fit aucune attention aux repréſentations des états.

Cette conduite parut ſuſpecte & aliéna les eſprits. On fit encore des repréſentations à ce ſujet, après le départ du roi; & d'autres entrepriſes

du

du miniſtère donnèrent lieu à d'autres plaintes. Granvelle affecta de ne pas s'en appercevoir : il éluda toutes les demandes des états ; & les peuples ſe refusèrent aux impoſitions néceſſaires pour l'entretien des troupes. Alors il fallut céder, & les eſpagnols partirent au commencement de 1561. Tel eſt ſouvent le deſpotiſme : il entreprend plus qu'il ne peut, il ſe compromet ; cependant lorſqu'il eſt contraint de s'arrêter, il perd toujours plus qu'il n'a gagné par la violence.

Les flamands ſe réjouirent de ne plus voir chez eux des troupes étrangères. Ils s'applaudiſſoient de la foibleſſe, que le gouvernement venoit de montrer. Ils n'en avoient

pas plus de confiance au roi ni au miniſtre ; ils ſe ſentoient ſeulement plus enhardis : ils continuoient toujours de redouter l'inquiſition : les proteſtans entretenoient parmi eux ces craintes ; & la conduite de Granvelle ne les confirmoit que trop. Bientôt regardant la religion prétendue réformée comme un aſyle contre le deſpotiſme, ils embraſſèrent à l'envi la doctrine de Luther. Voilà le fruit des perſécutions inconſidérées.

La défenſe de la religion mit dans leur ame un fanatiſme, qui tiendra lieu de l'amour de la liberté : car ils ne ſongeoient point encore à ſe ſouſtraire à tout ſouverain. Ils prendront de la confiance, en voyant

juſques dans le conſeil de la régente, des ſeigneurs du pays embraſſer leurs intérêts. C'eſt Guillaume de Naſſau, prince d'Orange, c'eſt le comte d'Egmont, le comte de Horn, & pluſieurs autres. La mauvaiſe politique de Philippe a donc été la cauſe du progrès du luthéraniſme dans les Pays-Bas, du mécontentement des peuples, & des factions parmi les miniſtres. Nous verrons bientôt des guerres qui naîtront de-là.

Pendant le court règne de François II, l'Allemagne n'offre rien qui mérite d'être remarqué. On voit ſeulement les efforts inutiles de l'empereur pour engager les proteſtans à reconnoître le concile de

Trente, qui alloit ſe rouvrir. Ferdinand I fut contraint d'abandonner ce deſſein, de confirmer la paix de religion de 1555. Il eſt tems de repaſſer en Angleterre pour obſerver Eliſabeth, & avec elle les principales puiſſances de l'Europe.

Fin du vingt-deuxième Volume.
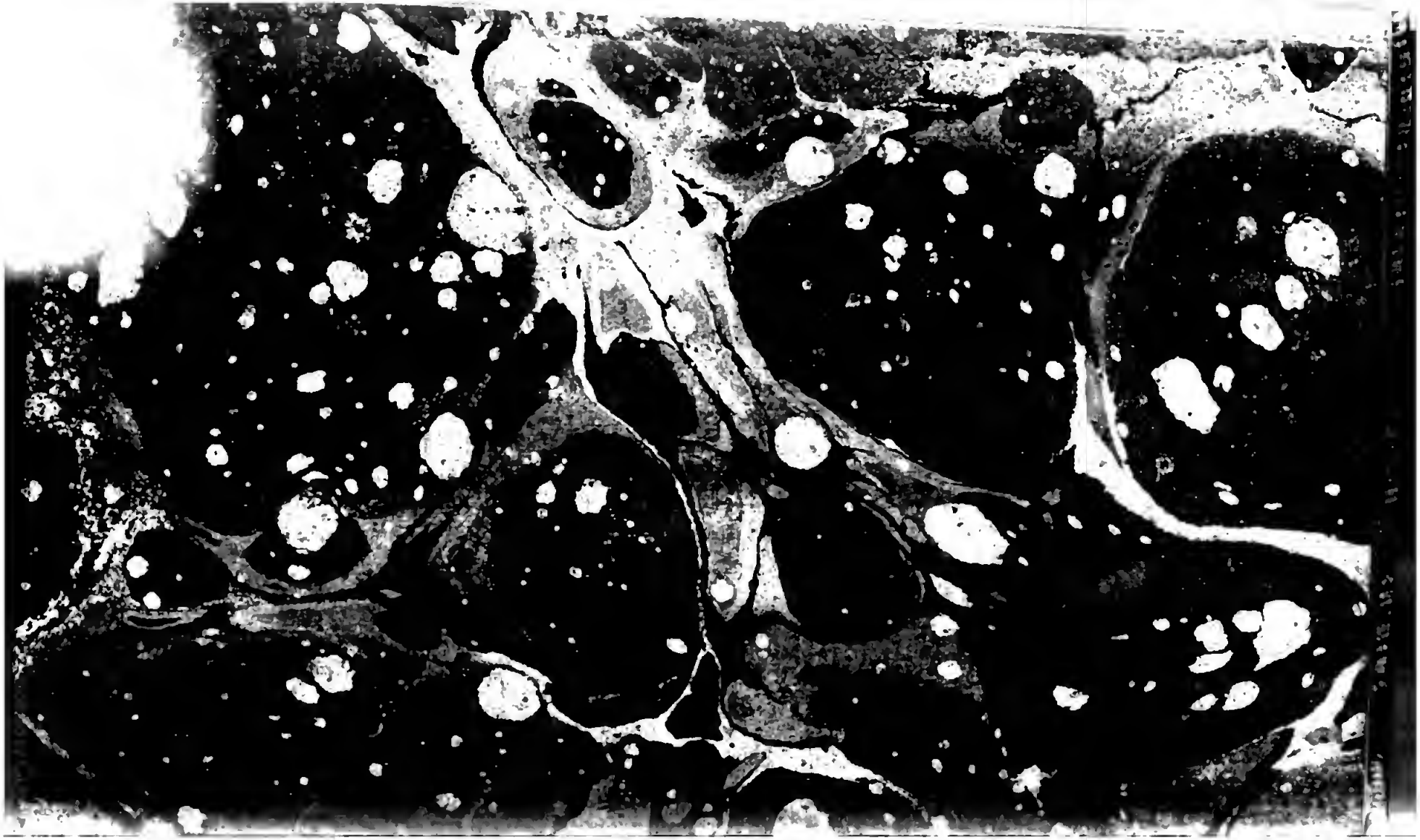
599662
SBN